



Réserve Naturelle
SAINT-MESMIN

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



Introduction

L'année 2024 est la deuxième année de mise en œuvre du plan de gestion 2023-2032, approuvé par arrêté préfectoral le 24 janvier 2023. La gestion de la réserve naturelle par Loiret Nature Environnement, a au préalable, été renouvelée par l'arrêté préfectoral du 18 novembre 2022, pour toute la durée du plan de gestion.

La réunion du Conseil scientifique de la réserve naturelle de Saint-Mesmin s'est tenue le 24 janvier 2024 à La Chapelle-Saint-Mesmin. Il a permis d'aborder les bilans des opérations scientifiques, les découvertes faune et flore et les perspectives pour l'année 2024.

Le Comité consultatif de gestion s'est quant à lui réuni le 11 avril 2024 à Saint-Ay, avec la présentation des actions réalisées en 2023, du programme d'actions pour 2024 et des budgets correspondant.

Ce rapport d'activité est présenté selon l'arborescence du plan de gestion 2023-2032. Il est ainsi structuré selon les 7 objectifs à long terme (OLT) qui composent le document :

OLT 1 Améliorer l'état des pelouses et des prairies sur sable et accroître la surface des milieux herbacés

OLT2 Tendre vers un haut degré de naturalité des boisements alluviaux

OLT 3 Favoriser une dynamique fluviale active et une eau de meilleure qualité permettant de conserver la fonctionnalité des habitats naturels

OLT 4 Tendre vers un équilibre entre la fréquentation par le public et la capacité de résilience des milieux naturels

OLT 5 Renforcer l'ancrage territorial de la réserve naturelle et la sensibilisation des publics

OLT 6 Approfondir les connaissances naturalistes et scientifiques et suivre les évolutions du patrimoine naturel de la réserve

OLT 7 Assurer un fonctionnement optimal de la réserve naturelle

Sont mentionnés pour chaque opération :

- Son code et son libellé
- Son objectif
- Le résumé des interventions réalisées au cours de l'année
- Les coûts de gestion éventuels (dépenses ou produits)
- Les résultats obtenus, les difficultés éventuelles et les éventuelles perspectives pour 2025

Chaque opération est ensuite évaluée, avec un pourcentage de réalisation qui s'appuie sur les objectifs fixés en début d'année, décliné en 5 niveaux : **0%** **25%** **50%** **75%** **100%**.

Un indice d'efficacité mesure le rapport entre les moyens mis en œuvre (temps, moyens humains ou financiers), au regard du résultat atteint. On a ainsi 4 catégories :

M Mauvaise efficacité : le résultat n'est pas la hauteur des moyens mobilisés

P Perfectible : le résultat atteint a nécessité des moyens conséquents, qui auraient pu être rationalisés

B Bonne : les moyens mis en œuvre dépassent le projet initial, mais restent acceptables pour le résultat obtenu.

TB Très Bonne : il y a eu une bonne adéquation entre moyens et résultats, qu'il est difficile d'optimiser.

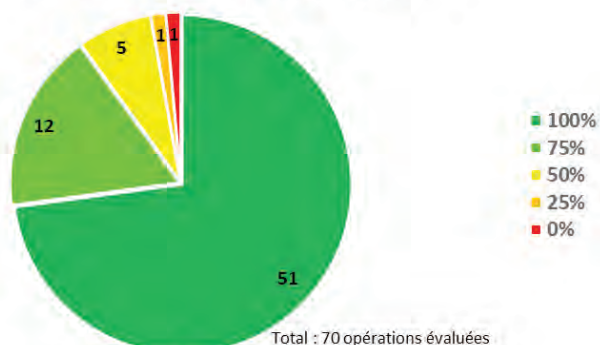
En 2024, **75 opérations** étaient programmées, incluant 5 opérations administratives qui n'ont pas été évaluées (opérations liées au fonctionnement, indispensables pour la réalisation des actions de l'année, mais dont le détail n'est pas pertinent dans ce rapport, comme par exemple MS14 Montage et suivi administratif et financier, MS15 Bilan annuel d'activité et évaluation des opérations ou MS20 Participation au fonctionnement de l'association gestionnaire).

70 opérations ont donc été mises en œuvre et évaluées. Après une première année un peu ambitieuse, la programmation de certaines opérations n'a pas été reconduite pour le moment.

En 2024, la pluviométrie record et les crues successives de la Loire ont largement perturbé la mise en œuvre et la réalisation de certaines opérations, nécessitant des reports, voire des annulations.

Malgré tout, au regard des objectifs fixés en début d'année, une très large majorité des opérations programmées a été totalement ou assez largement réalisées (90%), comme l'illustre le graphique ci-dessous.

Répartition des opérations programmées en 2024
selon leur pourcentage de réalisation



- 5 opérations ont été réalisées à 50% :
 - **CS22** Suivi ornithologique par le baguage
 - **IP5** Lutte contre l'installation des ligneux dans les zones humides
 - **MS10** Communication dans les bulletins municipaux et autres supports des acteurs institutionnels
 - **CC4** Création de dépliants sur la faune et la flore des principaux sites de la réserve ou autres supports de communication
 - **MS24** Formation du personnel
- L'opération **IP7** Expérimentation de techniques de lutte contre les Asters invasifs n'a été réalisée qu'à 25%.
- 1 opération programmée n'a pas été réalisée :
 - **CS19** Inventaire piscicole sur la Loire et le Loiret

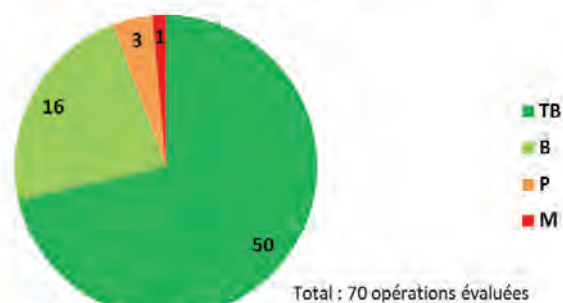
La mesure de l'efficacité, prise en compte pour la deuxième année, montre des proportions assez semblables, en comparaison du taux de réalisation. **70 opérations** ont également été évaluées pour cet indice.

- Une opération a eu une efficacité mauvaise : **CS19** Inventaire piscicole sur la Loire et le Loiret.

Il y a eu du temps de préparation, pour une opération une nouvelle fois annulée.

- 3 opérations ont eu une efficacité jugée perfectible :
 - **CS1** Suivi botanique des pelouses et prairies fauchées à la Pointe de Courpain
 - **CS23** Suivi des roselières et de la faune inféodée
 - **CI1** Entretien, sécurisation des sentiers et nettoyage des sites

Répartition de l'efficacité des opérations
évaluées en 2024



Le rapport présente, pour chaque opération, les résultats et les éventuelles difficultés rencontrées, bases utilisées pour l'attribution du taux de réalisation et de l'indice d'efficacité.

Les perspectives sont également esquissées, en s'appuyant sur les conclusions du travail réalisé ou non en 2024.

Détail des opérations menées en 2023

OLT 1 Améliorer l'état des pelouses et des prairies sur sable et accroître la surface des milieux herbacés

CS1 Suivi botanique des pelouses et prairies fauchées à la Pointe de Courpain

Objectif de l'opération : mesurer les effets de la gestion mise en place sur l'évolution des cortèges floristiques et sur le recouvrement par les espèces ligneuses.



Vue sur les prairies de la Pointe de Courpain © RTE



Relevés de végétation sur un transect à la Pointe de Courpain © D. Hémeray

Résumé des interventions réalisées :

- Réflexion sur un protocole de suivi de l'ensemble des pelouses et prairies de la Pointe de Courpain avec des botanistes (CBNBP et bénévoles), combinant des transects et des quadrats.
- Mise en place sur le terrain de transects, avec relevés des différents types de végétation (mention des facteurs de dégradation, des espèces patrimoniales et des caractéristiques physiques – topographie, hauteur de végétation...)
- Réalisation d'un test d'arrachage de ligneux (prunelliers) sur quelques m² de pelouses à Fétuque à longues feuilles, dans le cadre d'un stage de BTS Gestion Protection de la Nature.

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- La réflexion avec les botanistes a amené à mettre en place un nouveau suivi des pelouses et des prairies, suffisamment précis, permettant d'être réalisé en partie par le personnel de la réserve naturelle, non spécialisé en botanique.
 - ⇒ Quatre transects ont été définis dans les principales pelouses et prairies de la Pointe de Courpain, soit un linéaire total de 466 mètres. Le relevé intègre la topographie, la caractérisation du type de végétation et les facteurs de dégradation (recouvrement par les ligneux, présence d'espèces invasives...). Les espèces patrimoniales sont également relevées, ainsi que leur abondance.
 - 50% du linéaire comporte au minimum une espèce patrimoniale ;
 - L'un des transects abrite à lui seul l'ensemble des plantes patrimoniales du suivi, certaines portions comprenant jusqu'à trois espèces patrimoniales ;
 - Ce protocole prend en compte l'ensemble des pelouses et prairies gérées et apporte un suivi plus fin de l'état de conservation de ces habitats.
 - ⇒ L'ajout de quadrats en 2025 et 2026 permettra d'échantillonner les cortèges floristiques plus finement, permettant de mieux décrire l'évolution des habitats les plus patrimoniaux (pelouse à Fétuque à longues feuilles notamment).
- L'arrachage manuel des ligneux a été réalisé sur deux quadrats expérimentaux de 4 m² chacun, mettant le sable à nu sur ces secteurs.
 - ⇒ Une attention sera portée aux espèces botaniques qui recoloniseront ces deux quadrats, ainsi qu'à l'effet sur la floraison de la Gagée des Prés, l'absence de concurrence pouvant favoriser cette espèce (voir l'expérimentation réalisée avec le CBNBP dans l'opération CS3).

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 %

Efficience : P

CS2 Suivi de l'évolution des pelouses et des prairies de la réserve naturelle et de ses abords

Objectif de l'opération : mieux connaître la richesse spécifique des pelouses et prairies patrimoniales et suivre l'évolution de la composition floristique et des surfaces de ces habitats.

Résumé des interventions réalisées et perspectives :

- L'ambition n'était pas très importante pour cette opération, la priorité étant de remettre en place un suivi sur les pelouses et prairies de la Pointe de Courpain (voir CS1).
 - ⇒ La cartographie des pelouses d'intérêt prioritaire et des autres secteurs herbacés a été actualisée, en lien avec l'opération IP1.
- La démarche mise en cours par la commune de Mareau-aux-Prés avec l'Etablissement Public Foncier Local Interdépartemental (EPFLI) permet d'envisager des interventions sur de nouvelles parcelles du périmètre de protection dans le secteur de Port-Mallet (voir EI8).
 - ⇒ La priorité a pour l'instant été donnée à des actions de gestion, pour ralentir la dynamique végétale. Des suivis de la végétation seront programmés ultérieurement, une fois les travaux de restauration réalisés (déroussaillage en périphérie, arrachage des ligneux...).

Evaluation de l'opération :

Réalisation :  100% Efficience :  TB

CS3 Suivi de l'évolution des stations de Gagée des Prés et des autres espèces botaniques remarquables

Objectif de l'opération : Suivre l'évolution des stations de Gagée des Prés (*Gagea pratensis*), espèce à responsabilité pour la réserve naturelle et des espèces patrimoniales prioritaires.

Pour la Gagée des prés :

- Suivi de la floraison des Gagées des Prés sur les stations de la réserve naturelle et de ses abords : dénombrement du maximum de pieds fleuris et actualisation du tableau de suivi.
- Prospections sur des prairies aux abords de la réserve, notamment à La Chapelle et Saint-Ay.
- Réalisation d'une expérimentation aux Grands-Hauts, sous l'impulsion du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP), pour tester différents modes de gestion dans une prairie : fauche avec ratissage des rémanents, aération du sol, décapage de la végétation avec mise à nu de la surface.



Chantier expérimental pour la gestion de la Gagées aux Grands-Hauts © CBNBP

Pour les autres espèces :

- Suivi de la floraison des espèces mentionnées dans la fiche opération et synthèse dans un tableau récapitulatif, avec mise à jour des nouvelles stations.

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

Pour la Gagée des prés :

- Un maximum de 363 pieds fleuris de Gagée des prés a été dénombré en 2024, dont 132 à la Pointe de Courpain, soit moitié moins que l'année précédente.
- 178 pieds fleuris de Gagée des prés ont été comptabilisés sur le site des Grands-Hauts à Mareau-aux-Prés, ce qui confirme une nouvelle fois l'importance de ce site pour cette espèce rare.
 - ⇒ Les prospections complémentaires à Saint-Ay ont permis de découvrir une nouvelle station à l'aval de la réserve naturelle (2 pieds fleuris) et de confirmer le potentiel des pelouses à La Chapelle, avec 32 pieds fleuris.

- L'expérimentation réalisée aux Grands-Hauts, ainsi que les zones d'arrachage de ligneux dans les prairies de la Pointe de Courpain (voir IP1), seront suivies avec attention au printemps 2025. L'objectif est de voir si certaines conditions sont plus favorables au développement de l'espèce, informations précieuses pour favoriser son maintien et envisager à l'avenir une gestion plus ciblée.

Pour les autres espèces :

- Deux des trois stations d'*Inula des fleuves* (*Inula britannica*), l'autre espèce botanique prioritaire de la réserve, ont été prospectées, mais sans succès en 2024.
- Le Buplèvre de Gérard (*Bupleurum gerardii*) qui fleurit aux Grands-Hauts, est présent en plusieurs points, répartis sur l'ensemble de la prairie, mais la densité de la végétation liée au printemps particulièrement pluvieux a rendu sa détection compliquée (présence sur 90 m², surface proche de celle de 2023 malgré tout).
- La Phélipanche des sables (*Phelipanche arenaria*) reste quant à elle très localisée avec seulement 3 pieds observés en 2024.
- La floraison de la Scille d'automne (*Prospero autumnale*) a été très modeste cette année (seulement 3 pieds fleuris), peut-être concurrencée par la végétation très dense.
- Une nouvelle station d'Orpin de Bologne (*Sedum sexangulare*) a été trouvée dans les pelouses et prairies de la Pointe de Courpain, avec l'estimation d'une centaine de pieds. C'est une belle découverte pour cette espèce classée « Vulnérable » en Centre-Val de Loire, qui n'était connue dans la réserve que sur les îles de Mareau-aux-Prés.
- Le Pigamon jaune (*Thalictrum flavum*) a été recherché sur les sites d'anciennes stations, mais n'a pas été retrouvé. De nouvelles prospections auront lieu en 2025.



Orpin de Bologne *Sedum sexangulare* © D. Hémeray

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 %

Efficience : TB

CS4 Actualisation de l'inventaire des orthoptères

Objectif de l'opération : actualiser les données sur les orthoptères dans les milieux herbacés et décrire les cortèges présents pour mieux caractériser l'état de conservation des pelouses et prairies.



Inventaire des Orthoptères par S. Loiseau, du Laboratoire d'Eco-Entomologie

Résumé des interventions réalisées :

- Définition des secteurs d'études prioritaires pour l'année 2024 : pelouses et prairies de la Pointe de Courpain, pelouses à Corynéphore blanchâtre à Mareau-aux-Prés.
- Reprise de certains sites ayant fait l'objet d'un inventaire en 2009-2010, ajout de nouveaux sites pour répondre aux enjeux de description des habitats herbacés les plus patrimoniaux.
- Inventaire réalisé sous forme d'Indices Linéaires d'Abondance (de 40 mètres de long), et de prospections complémentaires. Deux passages ont été réalisés au cours de l'été 2024 par le prestataire (Laboratoire d'Eco-Entomologie), sur 8 stations.



Oedipode turquoise *Oedipoda caerulea* © Wikimedia Commons

Coûts de gestion :

Description de l'opération	Coût	Type de dépense	Financement
Inventaire des Orthoptères des pelouses de Courpain et Mareau	3 198 €	facture Laboratoire d'Eco-entomologie	autofinancement

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Un rapport a été rendu, qui détaille le protocole, les résultats par site et leur analyse.
 - ⇒ 1168 spécimens ont été observés, appartenant à 24 espèces d'Orthoptères.
 - ⇒ La densité est très variable d'un secteur à l'autre (de plus de 22 individus pour 10 mètres linéaires prospectés, à moins de 2).
 - ⇒ Le cortège d'espèces est commun aux milieux ouverts et étroits, bordés de boisement. On y rencontre des espèces ubiquistes vivant sur les pelouses et prairies.
 - ⇒ Les espèces typiques des zones écorchées sur sable (comme l'Oedipode turquoise, *Oedipoda caerulea*) sont en régression par rapport à l'étude de 2009-2010, certaines espèces n'ayant même pas été retrouvées.
 - ⇒ Trois espèces déterminantes ZNIEFF ont tout de même été inventoriées, dont le Phanéroptère méridional (*Phaneroptera nana*), sauterelle qui n'avait pas été observée depuis 2014.

Les résultats mettent en évidence la domination des espèces de milieux denses en végétation, ce qui témoigne d'un embroussaillage des pelouses et prairies, malgré les actions de gestion. Les petits secteurs de pelouse ne permettent pas le maintien des espèces patrimoniales liées aux milieux sableux. Cela confirme la nécessité de débroussailler plus largement les milieux ouverts sensibles à la réduction des surfaces herbacées.

Un inventaire complémentaire sera réalisé en 2025, selon les possibilités budgétaires, sur d'autres milieux ouverts de la réserve naturelle.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 %

Efficiency : TB

CS5 Compléments d'inventaires entomologiques sur les taxons indicateurs (Syrphes, Lépidoptères, Apoïdes...)

Objectif de l'opération : mieux connaître la richesse entomologique de certains sites, pour mieux caractériser les habitats, suivre leurs évolutions et le lien entre végétation et cortèges entomologiques.



Inventaire des papillons de nuit © D. Hémeray

Résumé des interventions réalisées :

- Pour la 2^e année, poursuite du protocole d'inventaire des Rhopalocères (papillons de jour) sur les pelouses et prairies de la Pointe de Courpain : réalisation de quatre sorties entre mai et fin août, période la plus favorable aux Lépidoptères, dans les cinq parcelles de prairies sous les lignes électriques



Hespérie des Potentielles *Pyrgus armoricanus* © Wikimedia Commons

- Un inventaire des Hétérocères (papillons de nuit) avait été réalisé en 2020. Deux nouvelles soirées d'inventaire ont été confiées à l'association Entomofauna pour compléter la connaissance de ces espèces : une à La Bouverie (Chaingy) le 8 juin 2024, la seconde à Port-Mallet (Mareau-aux-Prés) le 20 juillet 2024, en utilisant un piège lumineux (lampe à vapeur de mercure au-dessus d'un drap vertical, sur lequel viennent se poser les insectes).

Coûts de gestion :

Description de l'opération	Coût	Type de dépense	Financement
Réalisation de deux soirées d'inventaire des papillons de nuit	850 €	facture Entomofauna	autofinancement

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Le suivi des transects dans les prairies de la Pointe de Courpain ont permis de contacter 28 espèces (27 en 2023).
 - ⇒ La plupart des espèces sont communes, mais on peut relever la présence de l'Hespérie des Potentilles (*Pyrgus armoricanus*), première mention dans la réserve naturelle pour cette espèce quasi menacée en Centre-Val de Loire (NT dans le livre rouge régional), très peu fréquente dans le département du Loiret (deux observations seulement dans l'Atlas des papillons du Loiret de 2015).
 - ⇒ Le suivi sera reconduit en 2025, car ce n'est qu'en collectant dans la durée des données sur les cortèges d'espèces, que des analyses et des tendances peuvent être effectuées.
 - ⇒ Une évolution du protocole vers le Suivi Temporel des Rhopalocères de France (STERF) permettra de contribuer à la démarche régionale préconisée dans le Plan régional d'actions « papillons de jour ».

Les deux soirées d'inventaire des papillons de nuit ont permis de collecter des données en rive nord, ce qui n'avait pas été possible lors de l'étude de 2020, et de renforcer la connaissance sur les pelouses et prairies de Port-Mallet à Mareau-aux-Prés.

- ⇒ 97 espèces ont été inventoriées, dont une quarantaine de nouvelles pour l'inventaire de la réserve ! On peut signaler notamment *Apamea sublustris* et *Pseudeustrotia candidula*, deux espèces « Vulnérables » dans le livre rouge régional, *Odonestis pruni* et *Drymonia querna*, espèces quasi menacées en Centre-Val de Loire et *Meganola togatalis*, 2^e donnée dans le département (toutes les deux en 2024).
- ⇒ La connaissance des papillons de nuit de la réserve est encore partielle et les deux soirées ont atteint leur objectif d'enrichir cette connaissance.
- ⇒ La lumière attire d'autres insectes et permet de compléter l'inventaire entomologique de la réserve (voir CS32).

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 %

Efficiencie : TB

OO1.1 : Entretenir et restaurer les pelouses, les prairies et la mosaïque de milieux associés

IP1 Entretien et restauration des milieux ouverts

Objectif de l'opération : conserver les pelouses et prairies sur sable et les espèces patrimoniales associées, maintenir des milieux herbacés avec une diversité botanique et entomologique.

Résumé des interventions réalisées :

7 jours ont été consacrés à cette opération, qui a pris des formes diverses, avec l'intervention complémentaire de plusieurs acteurs :

- Comme chaque année, broyage automnal avec export de la végétation sur les pelouses et prairies sur sable de la Pointe de Courpain, dans le cadre de la convention 2021-2026 avec Réseau de Transport d'Electricité (RTE).
- Avec l'aide d'un stagiaire de BTS Gestion et Protection de la Nature, arrachage expérimental de ligneux sur quelques



Broyage de la végétation par le Pôle Loire aux Grands-Hauts © A. Samela

mètres carrés, pour suivre l'évolution de la végétation et l'impact éventuel sur la floraison de la Gagée des Prés.

- Broyage automnal de la végétation de la prairie des Grands-Hauts par le Pôle Loire de la DDT du Loiret, dans le cadre de ses nouvelles missions. Cette intervention a été complétée par deux matinées de chantiers avec des bénévoles de LNE, pour ratisser et exporter la matière végétale dans les secteurs favorables à la Gagée des Prés, sur environ 750 m².
- 2 chantiers de débroussaillage ont été réalisés en régie sur la prairie de Port-Mallet (qui abrite des secteurs de pelouses à Corynéphore), dans la partie gérée depuis 2016 et sur une nouvelle parcelle du périmètre de protection (en convention de gestion avec un propriétaire depuis 2023).
- Coupe des ligneux dans la prairie pâturée de la Croix de Micy.

Description de l'opération	Localisation	Coût	Type de dépense	Financement
Broyage avec export des pelouses et prairies	Pointe de Courpain	4 172,40 €	Facture Cirade Environnement	3 480 € subvention RTE 692,40 € autofinancement

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- L'entretien annuel des pelouses et prairies de la Pointe de Courpain a été réalisé à la période la plus favorable, permettant de limiter l'impact sur la flore et sur les insectes.
- Une opportunité a permis la fauche de la végétation aux Grands-Hauts par le Pôle Loire de la DDT en 2024. Le travail de ratissage des bénévoles qui a suivi devrait permettre une bonne floraison de la Gagée des Prés en 2025.
- Dans la prairie de Port-Mallet à Mareau-aux-Prés, la pression a été maintenue sur environ 300 m² de prairie, et sur un secteur de 200 m², en partie colonisé par les ronciers et les genêts, grâce à l'investissement des bénévoles de LNE.
 - ⇒ Des interventions seront à nouveau programmées en 2025 sur ce secteur, le plus riche d'un point de vue botanique et le plus intéressant pour les Orthoptères typiques des zones sableuses, comme l'a démontré l'inventaire de cette année (voir CS4).
 - ⇒ L'année 2024 n'est pas représentative de la dynamique habituelle des milieux, car avec une pluviométrie record, la densité de végétation a été partout accrue, notamment dans les prairies. Les moyens humains et le temps disponible n'ont pas suffi pour compenser cette pousse exceptionnelle de végétation.
- Le tableau de synthèse réalisé en 2023 a été complété et permet de conserver l'historique des interventions sur les milieux ouverts, habitat prioritaire du plan de gestion 2023-2032 de la réserve naturelle.

Evaluation de l'opération :

Réalisation :

75 %

Efficienne :

TB

E11 Organisation de la gestion des prairies du DPF et des levées adjacentes avec leur gestionnaire

Objectif de l'opération : maintenir un milieu herbacé favorable à la biodiversité (richesse floristique et entomologique) en lien avec le gestionnaire des levées.

Résumé des interventions réalisées :

- Les prairies de La Bouverie et celle située sous la levée face aux îles de Mareau ont été broyées par le Pôle Loire de la DDT, à la demande du gestionnaire de la réserve naturelle.
- Depuis le 18 janvier 2024, c'est l'Etablissement Public Loire (EPL) qui a repris la gestion de la végétation sur les digues, pour le compte des collectivités.
 - ⇒ Des échanges ont eu lieu en cours d'année sur la localisation d'espèces patrimoniales ou d'espèces invasives et pour programmer des périodes d'intervention limitant l'impact sur la biodiversité. Les digues n'ont été fauchées qu'une fois pendant l'automne en 2024.

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Les prairies de la réserve situées dans le DPF ont été broyées comme chaque année, ce qui ralentit la dynamique de végétation et favorise les espèces de milieux ouverts (plantes et insectes notamment).
- L'absence de broyage des levées au printemps, liée à la mise en place de nouveaux marchés pour la fauche, a favorisé l'expression des cortèges herbacés pendant toute la période de végétation. Des contacts sont établis avec les chargés de mission de l'EPL pour la programmation des interventions en 2025.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 % Efficience : TB

EI2 Réflexions avec les distributeurs d'électricité, pour rendre les interventions sous leurs ouvrages compatibles avec les enjeux de la réserve et suivi des chantiers

Objectif de l'opération : organiser les interventions avec RTE et ENEDIS pour limiter autant que faire se peut, l'impact sur les milieux naturels et suivre les travaux pour s'assurer du respect des procédures et du cahier des charges défini après concertation.

Résumé des interventions réalisées :

- Visite de terrain avec les agents de RTE et ceux d'ENEDIS pour faire le point sur les travaux programmés en 2024 sous les lignes électriques traversant la réserve naturelle.
 - ⇒ Accompagnement des services de RTE et ENEDIS pour la rédaction du document d'étude d'incidences Natura 2000 pour l'intervention dans le Domaine Public Fluvial et pour préciser la nature des travaux projetés.
 - ⇒ Échanges avec les entreprises pour la programmation des travaux et leur déroulement, puis suivi des travaux : en janvier et septembre pour de l'égavage sous les lignes ENEDIS à la Pointe de Courpain, en novembre pour du broyage et de l'égavage sous les lignes RTE à Chaingy.
- Echanges avec la DDT et l'entreprise ERDIK pour les travaux de remise en peinture d'un pylône situé dans la réserve naturelle.
- Participation à une réunion préalable à des travaux de remplacement d'un pylône RTE en limite de réserve naturelle.
- Renouvellement de la convention de gestion annuelle entre ENEDIS et LNE, pour le suivi de la mortalité de l'avifaune sous les lignes électriques dans le Loiret et la gestion des interventions dans la réserve naturelle de Saint-Mesmin.
- Accueil du COPIL RTE / RNF dans le cadre de la convention nationale entre ces deux structures et visite de la Pointe de Courpain pour valoriser les actions de gestion de la végétation.
- Témoignage sur les bénéfices du partenariat RTE / LNE pour l'entretien de la végétation sous les lignes de la Pointe de Courpain, dans un petit film projeté aux agents RTE lors d'un séminaire national.



Visite de la Pointe de Courpain lors du COPIL RTE-RNF
© D. Papet

Coûts de gestion :

Description de l'opération	Montant de la subvention	Financement
Convention LNE-ENEDIS pour l'identification des câbles dangereux pour l'avifaune et la gestion de la Pointe de Courpain	1500 €, dont 500 € affectés à la réserve naturelle	ENEDIS

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Investissement important de l'équipe de la réserve pour accompagner les entreprises et tenter de limiter l'impact des travaux sur les milieux naturels de la réserve.
- Les contacts avec les agents de RTE et ENEDIS sont réguliers, avec le souhait de préparer les chantiers le plus en amont possible pour identifier les éventuelles contraintes et limiter autant que possible l'impact sur les milieux naturels.
- Le renouvellement des conventions et les actions de valorisation des partenariats à l'échelle locale ou nationale mettent en évidence les bénéfices réciproques de ce travail en concertation, pour allier sécurisation des lignes et actions favorables à la biodiversité.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 %

Efficience : B



Prairie à la pointe de Courpain © E. Pineau

OLT2 Tendre vers un haut degré de naturalité des boisements alluviaux

CS6 Suivi de la forêt alluviale et évaluation décennale de l'état de conservation

Objectif de l'opération : Mesurer l'évolution des boisements alluviaux (taille des arbres, composition des peuplements) et enrichir la connaissance sur les effets de la libre évolution, dans le contexte actuel de changement climatique.

Résumé des interventions réalisées :

- Echanges avec Réserves Naturelles de France sur les besoins matériels et méthodologiques pour la mise en œuvre du PSDRF (Protocole de Suivi Dendrométrique des Réserves Forestières) prévue en 2025, et les spécificités du module dédié à la forêt alluviale.
 - ⇒ Travail sur un nouveau plan d'échantillonnage, reprenant la moitié des placettes historiques (situées essentiellement à la Pointe de Courpain) et définissant de nouveaux emplacements sur les habitats forestiers représentatifs des milieux naturels de la réserve, particulièrement les bois tendres (saulaies, peupleraies).
 - ⇒ Organisation d'une réunion avec des bénévoles ayant des compétences dans les suivis forestiers et échanges sur le nouveau plan d'échantillonnage.
 - ⇒ Cartographie du plan d'échantillonnage 2025, prenant en compte le protocole et les contraintes de terrain (boisements essentiellement linéaires dans la réserve).
 - ⇒ Recrutement d'un stagiaire de Licence pro Forêt, pour avoir un appui lors de la mise en place du suivi (terrain et saisie des données en 2025).
- Accompagnement de l'INRAE sur un projet d'étude génétique du Frêne et de l'hybridation possible entre *Fraxinus excelsior* et *Fraxinus angustifolia* et la sensibilité à la Chalarose.



Peuplier noir © D. Hémeray

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Le plan d'échantillonnage a été validé par RNF. Il intègre 19 placettes du suivi historique (18 sur la Pointe de Courpain et 1 sur l'île de Saint-Pryvé).
 - ⇒ 22 nouvelles placettes ont été définies, prenant en compte la diversité des peuplements forestiers de la réserve naturelle : saulaie-peupleraie, chênaie-ormnaie-frênaie, chênaie...
 - ⇒ Une formation prévue en mars 2025, formation dispensée par RNF, permettra au Conservateur de renforcer sa connaissance du protocole avant sa mise en œuvre et de récupérer du matériel mis à disposition par RNF pour les relevés de terrain (tablette numérique notamment).
 - ⇒ Les salariés de la réserve pourront s'appuyer sur le stagiaire recruté pour une durée de 5 mois, ainsi que sur des scientifiques bénévoles, pour réaliser les relevés entre avril et juillet 2025.
- Des rameaux de Frêne ont été prélevés par l'INRAE sur 55 arbres répartis en 3 secteurs de la rive sud. Les relevés de terrain ont mis en évidence la mortalité de certains arbres liée à la chalarose.
 - ⇒ Les premiers résultats indiquent une grande disparité du taux d'hybridation pour les frênes étudiés : de 14 à 20% d'hybridation pour l'un et jusqu'à 80 à 90% d'hybridation pour un autre secteur.
 - ⇒ L'étude sera poursuivie par l'INRAE en 2025 pour voir si l'hybridation a un effet sur la résistance à la chalarose.

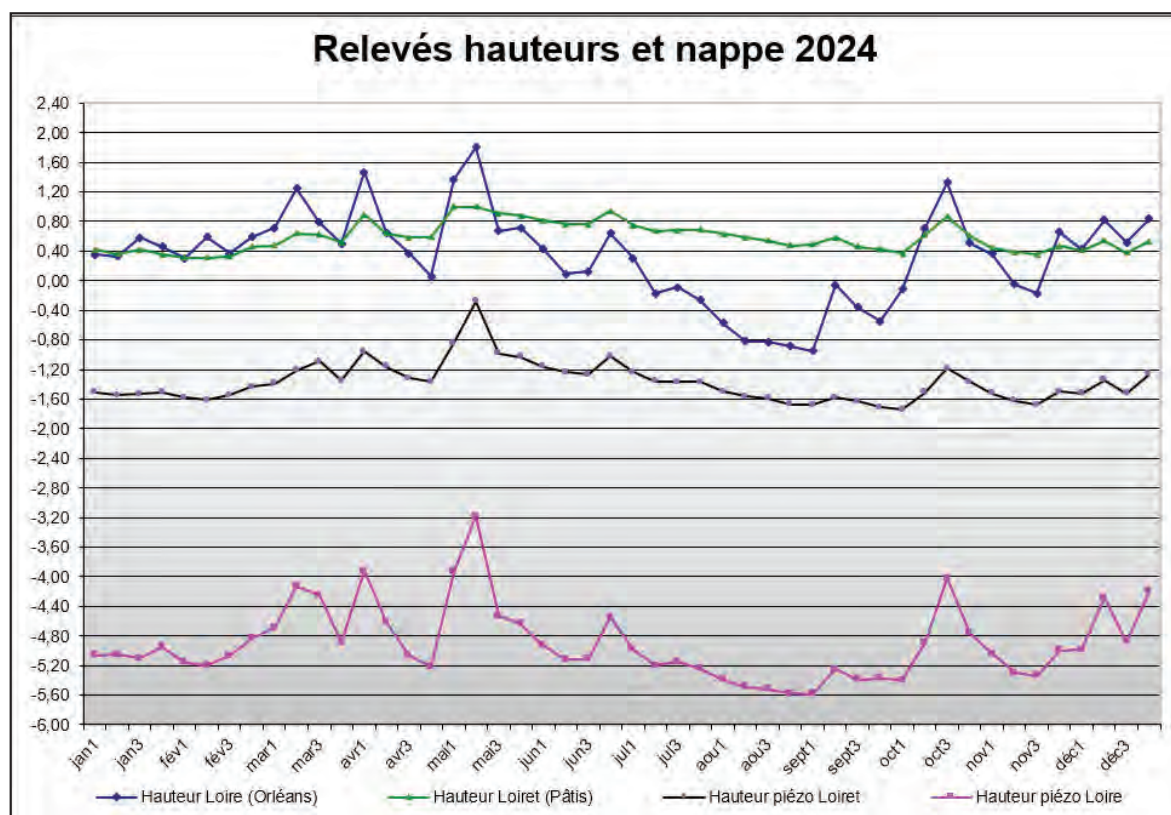
Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 %

Efficience : TB

CS7 Collecte et valorisation des données hydrométriques

Objectif de l'opération : conserver la mémoire des fluctuations des nappes phréatiques de la Loire et du Loiret et celles des eaux de surface (Loire et Loiret), pour tenter de mieux comprendre les évolutions du peuplement forestier de la Pointe de Courpain.



Résumé des interventions réalisées :

- Mesure hebdomadaire du niveau de la nappe phréatique de la Loire et du Loiret, dans les deux piézomètres de la Pointe de Courpain.
⇒ 48 relevés réalisés en 2024.
- Relevé visuel hebdomadaire de la hauteur du Loiret sur une échelle de crue, et recherche des données de hauteur de la Loire au Pont Georges V à Orléans (site EauFrance)
- Saisie de l'ensemble des données dans un tableau, pour l'obtention de courbes annuelles et actualisation des courbes de tendances pour le suivi de l'enfoncement de la nappe phréatique.

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Les relevés hebdomadaires ont été réalisés tout au long de l'année, permettant de voir l'évolution des niveaux de nappe et des eaux de surface.
⇒ L'année a été marquée par de grandes fluctuations, avec quatre pics de crue dont les débits dépassaient les 1400 m³/s (maximum observé le 6 avril avec 1610 m³/s), pics que l'on retrouve dans les relevés piézométriques de la nappe côté Loire.
⇒ Le niveau du Loiret est resté élevé au printemps (en mai plus particulièrement), ce qui reflète les cumuls importants de précipitation de cette année.
- Les données collectées depuis 2005 seront valorisées en 2025 au cours du protocole PSDRF (voir CS6), pour mettre en lien des secteurs avec une forte mortalité des arbres et la profondeur de la nappe phréatique.
- Ces relevés à date fixe sont contraignants à certaines périodes de l'année, mais les déplacements sont optimisés, les mesures étant souvent prises à l'occasion d'une tournée de surveillance à la Pointe de Courpain, site particulièrement fréquenté.
⇒ Ce suivi sera poursuivi en 2025.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 %

Efficience : TB

CS8 Inventaire des insectes saproxyliques

Objectif de l'opération : mieux connaître la richesse entomologique des boisements laissés en libre évolution et le rôle de la réserve naturelle pour la conservation d'espèces saproxyliques patrimoniales.

Opération non programmée en 2024.

CS9 Analyse des données mycologiques

Objectif de l'opération : décrire et caractériser les peuplements de l'inventaire mycologique de la réserve réalisé depuis 20 ans et apporter des informations sur les boisements inféodés.

Opération non programmée en 2024.

OO2.1 : Limiter le développement des espèces invasives dans les boisements alluviaux**IP2 Lutte contre les espèces invasives herbacées ou ligneuses**

Objectif de l'opération : contenir ou faire régresser les stations d'espèces invasives répertoriées dans les boisements et intervenir sur les nouvelles stations identifiées en cours de plan de gestion.



Ecorçage d'un Erable negundo à la tronçonneuse © D. Hémeray

Résumé des interventions réalisées :

- Réalisation d'un chantier de lutte contre l'Ailante glanduleux, au bord du sentier menant à la Pointe de Courpain : arrachage d'une trentaine de semis et écorçage de 4 arbres.
- Intervention sur les repousses de lilas, dans le prolongement des chantiers de 2023 sur ce secteur.
- Arrachage des racines d'une centaine de pieds de Renouée du Japon, sur trois stations, à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin.
- Ecorçage d'une dizaine d'Erables negundo à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin au cours d'un chantier avec les agents du Pôle Loire de la DDT, lors d'une journée de formation sur la gestion des espèces invasives.
⇒ Passage sur le site pour couper les rejets au cours de l'été, sur cette station et sur le secteur de Fourneaux-Plage, écorcé en 2023.
- Mise à jour des documents de suivi des actions de gestion des espèces invasives (voir CS34).

Coûts de gestion : /**Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :**

- Les stations d'Ailante glanduleux sont sous contrôle, mais l'espèce est très vigoureuse et omniprésente dans certains secteurs de la réserve.
⇒ Les secteurs sont priorisés chaque année et les chantiers de l'année précédente font systématiquement l'objet d'une surveillance ou d'une intervention complémentaire.
- La station de Raisin d'Amérique n'a pas été observée en 2024, confirmant la tendance amorcée l'année précédente.
- Les chantiers sur celles de Renouée du Japon permettent de limiter l'expansion de cette espèce, avec des surfaces stables d'une année sur l'autre.
⇒ La lutte contre les espèces invasives dans la ripisylve sera poursuivie en 2025, en régie ou lors de chantiers avec des bénévoles ou partenaires. D'autres actions sont menées sur les essences invasives (voir IP5 et IP8), en complément de cette opération.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 %

Efficience : B

OO2.2 : Mieux connaître la population d'Ormes lisses et favoriser sa dynamique naturelle

CS10 Suivi et cartographie des Ormes lisses et de la régénération

Objectif de l'opération : recueillir les éléments nécessaires pour décrire la population d'Ormes lisses dans la réserve : classes d'âge, répartition et dynamique de régénération.

Opération non programmée en 2024.

IP3 Mise en œuvre d'actions de gestion favorisant l'Orme lisse

Objectif de l'opération : Grâce à la connaissance acquise dans l'opération CS10, intervenir sur la végétation pour favoriser la régénération de l'Orme lisse, ou le développement des Ormes adultes.

Opération non programmée en 2024.

OO2.3 : Promouvoir une gestion forestière conforme aux prescriptions du périmètre de protection

EI3 Rédaction et diffusion d'une charte de gestion forestière avec les propriétaires du périmètre de protection

Objectif de l'opération : Informer les propriétaires du périmètre de protection pour assurer la protection des essences ou boisements patrimoniaux.

Opération non programmée en 2024.



Graines d'Orme lisse © T. Vaisy

OLT 3 Favoriser une dynamique fluviale active et une eau de meilleure qualité permettant de conserver la fonctionnalité des habitats naturels

CS11 Suivi des Gomphes patrimoniaux

Objectif de l'opération : mieux connaître la répartition et l'écologie de deux libellules de la famille des Gomphidés inféodées à la Loire : le Gomphe serpent *Ophiogomphus cecilia* et le Gomphe à pattes jaunes *Stylurus flavipes*, pour recueillir des indicateurs de l'état de santé de l'hydrosystème.



Collecte d'exuvies en canoé © D. Hémeray



Résumé des interventions réalisées :

- Grâce à un financement de l'Etat via le Fonds Vert, mise en œuvre du protocole de Suivi des Odonates et Grands Anisoptères Prioritaires (SOGAP), inclus dans le Plan National d'Actions Odonates. Il est centré, dans la réserve naturelle, sur le suivi des Gomphes patrimoniaux, Gomphe à pattes jaunes (*Stylurus flavipes*) et Gomphe serpent (*Ophiogomphus cecilia*).
 - ⇒ 4 mailles ont été inventoriées comme les années précédentes.
 - ⇒ 4 passages par maille ont été réalisés entre le 5 juin et le 6 août.

Coûts de gestion :

Description de l'opération	Montant de la subvention	Financement
Mise en œuvre du protocole de suivi des Gomphes ligériens	3 000 €	Fonds Vert - DREAL Centre-Val de Loire
	2 000 €	Région Centre-Val de Loire

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Le protocole a été intégralement réalisé, malgré les difficultés liées aux importantes précipitations du mois de mai, qui ont décalé le premier passage au 5 juin. Les fluctuations de la Loire jusqu'à la fin du mois de juillet ont nécessité l'utilisation du canoé pour une bonne partie de la réalisation des relevés de terrain.
 - ⇒ Seulement 339 exuvies ont été collectées, soit, avec l'année 2022, le plus faible nombre depuis la mise en place de ce protocole dans la réserve en 2015.
 - ⇒ La part d'exuvies de Gomphe à pinces (*Onychogomphus forcipatus*), espèce ubiquiste, commune sur la Loire, constitue la quasi totalité des exuvies collectées (98,5%).
 - ⇒ Seules 5 exuvies de Gomphe serpent ont été collectées et aucune de Gomphe à pattes jaunes.
- Un rapport a été rédigé début 2025. Les données ont été transmises au coordinateur national et saisies dans la base Obs45.
- Participation à la réunion bilan avec les animateurs du SOGAP et les autres acteurs engagés dans ce suivi sur les bassins de la Loire, de l'Allier, du Rhône, du Rhin et de l'Adour-Garonne.
 - ⇒ Malgré des résultats locaux parfois décevants, ce protocole donne à la fois des indications sur le milieu aquatique et sur les conditions d'émergence des Gomphes dans la réserve naturelle. Il participe à la connaissance plus large de ces espèces à l'échelle nationale. L'opération est reconduite en 2025, car un suivi sur le long terme est indispensable, les fluctuations interannuelles étant importantes. Un projet de Plan Régional d'Actions sur les libellules est en réflexion en Centre-Val de Loire, dans lequel ce suivi sera inscrit.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 %

Efficiencia : B

CS12 Suivi des macrophytes aquatiques de la Loire et du Loiret

Objectif de l'opération : relever sur le long terme des indicateurs de l'état de l'hydrosystème



Relevé des macrophytes sur un transect © D. Hémeray

Résumé des interventions réalisées :

- Mise en œuvre du protocole de mesure des surfaces des plantes aquatiques sur les 20 transects suivis depuis 2002.
- Consultation des relevés réalisés sur la rivière du Loiret chaque année, dans le cadre du SAGE Val-Dhuy Loiret, pour le suivi des plantes aquatiques invasives.
- Transmission des données macrophytes collectées dans la réserve depuis 2002 à des chercheurs travaillant pour EDF sur l'évolution du milieu aquatique, en lien avec le changement climatique (Programme Thermie-Hydrobiologie 2023-2027).

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Le suivi a été réalisé dans de bonnes conditions, avec des niveaux de Loire permettant d'accéder aux différents transects, une turbidité peu importante et le faible développement des algues filamenteuses.
 - ⇒ 15 espèces ont été inventoriées, représentant une surface totale de 65,40 m², soit le troisième plus faible recouvrement depuis la mise en place du suivi.
- La Vallisnérie (*Vallisneria spiralis*) représente à elle seule 62 % du total des relevés, les autres espèces étant, en dehors de la Jussie (15%), très marginales. Les crues du mois de mai (1470 m³/s le 10 mai) et de la fin du mois de juin (608 m³/s le 24 juin) ont provoqué un arrachage massif des macrophytes, notamment la renoncule aquatique, ce qui explique la faible surface totale mesurée cette année.
 - ⇒ Ce faible recouvrement est observé lors de chaque année marquée par des épisodes de crues (comme ce fût aussi le cas en 2013, avec un recouvrement total de 16,85 m²).
- Les résultats de cette année montrent la nécessité de poursuivre le protocole dans la durée pour décrire l'hydrosystème en tenant compte des variations interannuelles.
 - ⇒ L'opération est reconduite en 2025. Les transects complémentaires évoqués les années précédentes n'ont pu être ajoutés, la programmation de nombreuses opérations ayant été perturbée tout au long de l'année par la météo ou les débits de la Loire.
 - ⇒ Les données recueillies sur le Loiret sont complémentaires du suivi réalisé dans la réserve.
- Le travail de suivi de l'hydrosystème par EDF à proximité des centrales nucléaires (sur la période 1990-2020) met en évidence une évolution des paramètres biotiques et abiotiques. Cette étude devrait fournir de précieuses informations sur les modifications liées au changement climatique et ses effets sur les cortèges d'espèces présents dans la Loire (en lien avec CS13, CS14 et CS36).

Evaluation de l'opération :

Réalisation :

75 %

Efficience :

TB

CS13 Etude de la macrofaune benthique et du phytoplancton

Objectif de l'opération : collecter des données biologiques sur des taxons sensibles aux modifications de la qualité de l'eau pour suivre l'évolution de l'hydrosystème.

Opération non programmée en 2024.

CS14 Collecte de données physico-chimiques

Objectif de l'opération : collecter des informations sur l'évolution du milieu aquatique, à mettre en lien avec l'analyse des résultats des suivis biologiques (macrophytes, macrofaune benthique...)

Opération non programmée en 2024.

CS15 Suivi floristique des îles et des milieux pionniers

Objectif de l'opération : poursuivre la connaissance acquise dans le secteur des îles de Mareau et l'enrichir sur d'autres secteurs soumis à la dynamique fluviale.

Résumé des interventions réalisées :

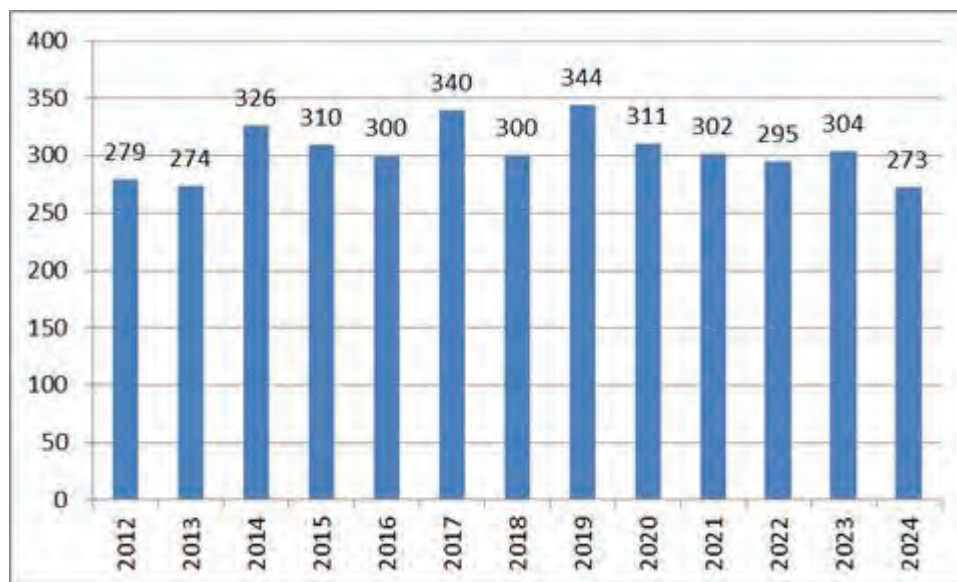
- Coordination et participation au protocole d'inventaire floristique des îles de Mareau-aux-Prés, avec l'aide du CBNBP, de l'INRAE et de bénévoles botanistes.
 - ⇒ La mise en œuvre de ce protocole a largement été perturbée par les variations de la Loire, ainsi que par des velléités de nidification des sternes sur l'îlot central, ce qui a différé l'accès possible à cet îlot.
 - ⇒ Une réflexion avec l'ensemble des partenaires (CBNBP, INRAE, bénévoles) a abouti à supprimer le 2^e passage et ne conserver que les prospections de fin juin et de début septembre. En effet, la mobilisation de personnes ayant des connaissances botaniques au mois d'août est compliquée depuis plusieurs années, pour ce suivi chronophage.
 - ⇒ Deux passages d'inventaire sur les quatre îlots se sont donc déroulés les 11 et 29 juillet pour le 1^{er} passage et le 28 septembre pour le 3^e.



Inventaire de la flore d'un îlot à Mareau © D. Hémeray

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :



Source : R. Chevalier 2024

- La crue de la fin juin (600 m³/s) a décalé au 11 juillet le premier passage pour avoir accès aux îles et se déplacer d'un secteur à l'autre en toute sécurité. Il en a été de même en septembre, avec un report en fin de mois pour le 2^e passage.
 - ⇒ 519 taxons ont été observés sur les îles de Mareau depuis 2012, avec la découverte en 2024 de deux nouvelles espèces d'origine horticole : le Laurier sauce (*Laurus nobilis*) et l'Erable argenté (*Acer saccharinum*).
 - ⇒ 2024 est, avec 2013, l'année la moins riche en nombre d'espèces (273 espèces), deux années marquées par des crues importantes (pic à 1980 m³/s en mai 2013). La végétation des grèves n'a pas pu s'exprimer pleinement ces années-là.

- ⇒ Les crues printanières n'ont pas permis de programmer un inventaire plus précoce, comme cela avait été envisagé, pour enrichir la connaissance de la flore des îles de Mareau. Le projet est reconduit en 2025. Il en est de même pour l'inventaire botanique de l'île de Saint-Pryvé.
- Avec une adaptation du protocole et l'appui indispensable du CBNBP et de bénévoles botanistes, nous espérons pérenniser cet inventaire qui vise une connaissance très fine de la flore des îles et de leur évolution, intimement liée aux fluctuations de la Loire.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 %

Efficiency : B

OO3.1 : Mesurer la capacité d'accueil de la réserve pour la biodiversité liée au milieu aquatique

CS16 Suivi de l'avifaune des grèves

Objectif de l'opération : assurer une veille sur la nidification des espèces des grèves, en lien avec l'évolution des milieux pionniers et mesurer le rôle de la réserve dans l'accueil de certaines espèces migratrices.



Ilot central inondé début avril © D. Hémeray

Résumé des interventions réalisées :

- Recherche de la nidification des Sternes naines et pierregarin à Mareau-aux-Prés dans le cadre d'un protocole défini par le COPIL Sternes de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN)
- Observations complémentaires pour noter l'éventuelle nidification du Petit Gravelot, du Chevalier guignette et de l'Hirondelle de rivage, comme le prévoit l'opération.
- Collecte des données des ornithologues amateurs dans la base Obs45.

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Les conditions hydrologiques ont été particulièrement défavorables aux espèces des grèves en 2024, notamment la crue du 10 mai, qui avec un débit de 1470 m³/s à Orléans, a recouvert l'ensemble des sites occupés par la Sterne pierregarin. Puis la crue du 24 juin, moins importante (608 m³/s), a de nouveau recouvert toutes les grèves à Mareau.
 - Un ou deux couples de Sterne pierregarin et de Sterne naine ont été observés en train de parader, signes préparatoires à une nidification. Les deux crues ont anéanti toute possibilité de mener à bien leur reproduction en 2024.
 - Le Petit Gravelot a fréquenté le site pendant toute la période de reproduction (2 individus au maximum), signes d'oiseaux territoriaux, mais la crue n'a sans doute pas permis à cette espèce de mener à l'envol une nichée.
 - Un à deux Chevaliers guignette ont été observés entre le 18 avril et la fin août. Là encore, la nidification semble peu probable à cause des conditions hydrologiques.
 - Un grand pan de l'îlot B a été emporté lors des crues printanières. La falaise de sable ainsi créée a été rapidement attractive pour les Hirondelles de rivage, puisqu'une cinquantaine de nids a été observé dès le début du mois de mai.
 - Avec des niveaux élevés, la Loire a été moins propice au stationnement d'espèces migratrices en début d'automne. Quelques espèces peu fréquentes ont tout de même été observées, telles que la Cigogne blanche, le Courlis cendré et le Courlis corlieu, le Grand Gravelot, les Guifettes noires et moustacs...
- ⇒ Le suivi des oiseaux des grèves sera reconduit en 2025. Un nouvel arrêté préfectoral devrait encadrer la réglementation des Arrêtés de Protection de Biotopes pour les sternes, comme celui de Mareau-aux-Prés.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 %

Efficiency : TB

CS17 Comptage des oiseaux d'eau (Wetlands International)

Objectif de l'opération : Participer au suivi des évolutions des effectifs d'oiseaux d'eau en hiver au niveau national et européen, et mesurer localement le rôle de la réserve dans l'hivernage des oiseaux.

Résumé des interventions réalisées :

- Comptage des Grands Cormorans au dortoir le 12 janvier et comptage des oiseaux d'eau sur la Loire et le Loiret, avec l'aide de bénévoles, les 13 et 14 janvier 2024.
 - ⇒ La Loire était relativement basse pour une mi-janvier (avec un débit de 360 m³/s), ce qui est favorable à la présence des oiseaux le long des berges ou des îles. Mais comme en 2022, un brouillard persistant a compliqué les observations.
- Transmission des données au coordinateur départemental de LNE et saisie des données dans Obs45.



Héron cendré en vol © J. Aubry

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Avec 240 individus, répartis sur 4 dortoirs sur la Loire, le nombre de Grands Cormorans est moyen par rapport aux années précédentes.
- Les effectifs totaux sont moyens également, avec 1256 oiseaux dénombrés.
- Sur la rivière Loiret, le nombre d'oiseaux a diminué d'un tiers par rapport au comptage de 2023. Le nombre de Grèbes castagneux, en baisse également (83 contre 203 en 2023), représente tout de même plus de 25% des effectifs du département du Loiret, ce qui témoigne de l'importance de la rivière pour cette espèce.
- Le Héron cendré, l'Aigrette garzette et la Grande Aigrette, de la famille des Ardeidés, ont les effectifs les plus importants depuis 2002 dans le secteur de la réserve naturelle.
 - ⇒ Le résultat de 2024 confirme la bonne dynamique pour ces espèces, tendance amorcée depuis une dizaine d'années, qui s'observe également à l'échelle départementale.
- Le suivi sera reconduit en 2025, car il permet, sur le long terme, de contribuer à la connaissance de l'évolution des populations d'oiseaux d'eau, espèces sensibles pour certaines, à la régression des zones humides ou à la pression anthropique.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 % Efficience : TB

CS18 Suivi des mammifères aquatiques (Loutre, Castor, Campagnol amphibie)

Objectif de l'opération : S'assurer de la présence continue de la Loutre et du Castor dans la réserve et confirmer la présence du Campagnol amphibie

Résumé des interventions réalisées :

- Simple veille sur la population de Castor d'Europe, avec enregistrement des observations directes réalisées notamment lors des sorties crépusculaires avec le grand public et relevé des données issues du piège-photographique.
- Prospection sur la Loire et le Loiret pour rechercher la présence d'épreintes de Loutres, signes de marquage de territoire.



Castor filmé par piège photographique © LNE

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :**Pour le Castor :**

- ⇒ 6 observations directes de Castor ont été réalisées dans la réserve naturelle au cours de l'année 2024, essentiellement grâce aux sorties crépusculaires avec le grand public.
- ⇒ De nombreuses vidéos enregistrées sur le piège photographique mettent en évidence la présence très régulière de l'espèce sur le Loiret, dans le secteur de la Pointe de Courpain. On peut y voir notamment un jeune de l'année, ainsi qu'un juvénile d'un an avec un adulte, preuve de reproduction.
- ⇒ Les données sont réparties sur quatre territoires, secteurs occupés depuis plus d'une dizaine d'années maintenant (de l'île de Saint-Pryvé à l'île de Saint-Ay).
- ⇒ Le marquage de territoire est régulier, avec un record de 15 buttes de castoreum sur le même site à Port-Mallet à Mareau-aux-Prés.



Epreinte de Loutre laissée sur un tronc © D. Hémeray

Pour la Loutre :

- ⇒ Plusieurs prospections ont été réalisées au cours de l'année, sur la Loire ou le Loiret, sans succès. Seules deux épreintes ont été trouvées en fin d'année à l'aval de la confluence Loire-Loiret, ce qui permet tout de même de confirmer la présence de l'espèce et l'occupation du territoire dans le secteur de la réserve.
- ⇒ Les données ont été transmises à l'animatrice du Plan Régional d'Actions Loutre.

Pour le Campagnol amphibie :

- ⇒ Une nouvelle fois, le travail programmé sur le Campagnol amphibie (recherches bibliographiques et réflexion sur un protocole) a dû être différé. Son étude n'a pas semblé prioritaire dans une année à la programmation compliquée, avec une priorité donnée aux suivis annuels, avant d'envisager la mise en place de nouvelles actions.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : **75 %** Efficience : **TB**

CS19 Inventaire piscicole sur la Loire et le Loiret

Objectif de l'opération : mettre à jour régulièrement la connaissance des cortèges piscicoles dans la Loire et le Loiret, pour avoir des indicateurs sur l'évolution du milieu aquatique.

Résumé des interventions réalisées et perspectives :

- Echanges avec la Fédération de Pêche du Loiret et l'OFB sur le protocole et sur les modalités de réalisation de l'inventaire, choix d'un lieu de mise à l'eau du bateau et programmation d'une date.
- ⇒ Opération annulée suite à une rapide montée du niveau de la Loire et une forte turbidité du fleuve, empêchant toute visibilité pour la mise en œuvre du protocole et l'impossibilité de réaliser le protocole en toute sécurité.
- Prise de contact à venir avec le nouveau directeur de la Fédération de Pêche du Loiret pour programmer cette opération en 2025, en espérant des conditions plus favorables que ces dernières années.

Coûts de gestion : /**Evaluation de l'opération :**

Réalisation : **0%** Efficience : **M**

OO3.2 : Renforcer les liens avec les gestionnaires ligériens pour une meilleure prise en compte des milieux naturels

MS1 Echange d'informations pour mieux connaître les enjeux autour des poissons migrateurs

Objectif de l'opération : mieux connaître l'écologie des espèces migratrices présentes dans la réserve, les études en cours à l'échelle du Bassin de la Loire et le rôle que peut jouer la réserve pour ces espèces.

Résumé des interventions réalisées :

- Prise de contact avec un chargé de mission de LOGRAMI (Loire Grands Migrateurs), recueil d'informations sur les déplacements des espèces migratrices Aloses, Saumons, Lamproies marines pour l'année 2024.
- Téléchargement des documents mis à disposition par LOGRAMI lors de la réunion de restitution de fin d'année, proposée par l'association à ses partenaires.

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Le programme de recherches appliquées proposé par l'Association LOGRAMI apporte chaque année des éléments de connaissances sur la dynamique des espèces de poissons migrateurs du bassin de la Loire. Ces données sont intéressantes pour faire le lien entre gestion des milieux et état des populations.
 - ⇒ Les conditions hydrologiques, défavorables pour de nombreuses espèces cette année, ont profité aux Aloses, qui ont pu remonter sur la Loire amont (vers Decize) ou sur l'Allier, après avoir traversé la réserve naturelle !
 - ⇒ Des relevés pourraient être réalisés par LOGRAMI en 2025 dans la réserve naturelle, pour suivre la reproduction des Aloses, car des secteurs favorables à l'espèce sont identifiés par l'association depuis plusieurs années.

Evaluation de l'opération :

Réalisation :  100 % Efficience :  TB

PR1 Participation aux projets scientifiques mis en œuvre dans le cadre de la Zone Atelier Loire et de l'Unité Conservatoire sur le Peuplier noir

Objectif de l'opération : continuer de proposer le site Atelier Mareau/Saint-Mesmin pour la mise en place de projets de recherche, permettant de mieux comprendre les mécanismes liés à la dynamique fluviale et la préservation des espèces caractéristiques de la Loire, comme le Peuplier noir.

Résumé des interventions réalisées :

- Accueil sur deux demi-journées, de l'animateur du réseau de conservation du Peuplier noir, technicien forestier à l'ONF (O. Forestier) et du responsable scientifique du programme de conservation du Peuplier noir, chercheur chargé de mission à l'INRAE (M. Villar).
 - ⇒ Visite des deux secteurs les plus représentatifs de l'Unité Conservatoire (UC), à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin et sur les îles de Mareau-aux-Prés.
 - ⇒ Objectifs de cette visite :
 - ♦ Faire un état des lieux de l'ensemble de l'UC de Peuplier noir (habitats, état des arbres, état de la régénération, dynamique morpho-sédimentaire, etc.)
 - ♦ Analyser les opérations de gestion réalisées ou en cours pouvant avoir une incidence sur l'unité conservatoire.
 - ♦ Déterminer les opérations à envisager à court et moyen terme pour un maintien dynamique du Peuplier noir dans l'UC.
- Suivi par l'INRAE de la phénologie de la floraison des Peupliers noirs à Saint-Pryvé Saint-Mesmin, qui font l'objet d'études depuis une vingtaine d'années.
- Sortie terrain avec les animatrices de l'Unité Conservatoire Orme lisse, dans le cadre d'une étude sur les conditions de régénération spontanée de l'espèce, phénomène encore méconnu.



Visite de l'Unité Conservatoire Peuplier noir © D. Hémeray

Coûts de gestion : /**Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :**

- La visite de l'UC Peuplier noir a permis d'établir un état des lieux des deux secteurs, de la dynamique de cette essence et de l'état de conservation des arbres observés.
 - ⇒ Le contexte et la description des peuplements de Peuplier noir dans l'UC Saint-Mesmin ont été consignés dans un document de synthèse transmis par O. Forestier.
 - ⇒ Ce document mentionne également les facteurs qui influencent l'état de conservation du Peuplier noir (crues, érosion, étiages marqués...).
 - ⇒ Des perspectives sont tracées pour préciser le rôle de la réserve naturelle pour maintenir durablement l'espèce à tous les stades (du semis à l'arbre adulte), objectif du classement en Unité Conservatoire, notamment la recherche annuelle de semis de Peupliers noirs.
- Le suivi de la phénologie de la floraison des peupliers noirs à Saint-Pryvé Saint-Mesmin se poursuit, malgré le départ à la retraite de Marc Villar. Une rencontre sera à prévoir en 2025 avec les scientifiques qui ont repris ce suivi.
- La visite des parcelles d'Ormes lisses a permis de confirmer la présence de semis d'Ormes lisses dans la réserve, malgré les difficultés de détermination au stade taillis (confusion possible avec l'Orme champêtre). Le rapport de stage sur cette thématique nous a été transmis.
- Une nouvelle journée chercheurs-gestionnaires était proposée par la Zone Atelier-Loire et la FCEN, mais les impératifs de fin d'année n'ont pas permis de libérer du temps pour y participer.

Evaluation de l'opération :Réalisation : **75 %**Efficience : **TB****MS2 Partage d'informations avec les gestionnaires du lit de la Loire pour la conservation des habitats et des espèces pionnières**

Objectif de l'opération : mieux connaître les enjeux liés au risque inondation, à la gestion des niveaux d'eau, les actions mises en œuvre par les gestionnaires du lit de la Loire et favoriser une meilleure prise en compte du patrimoine naturel ligérien.

Résumé des interventions réalisées :

- Dans le cadre de la mission de conseil au Pôle Loire de la DDT, des visites de terrain ont été réalisées dans le département du Loiret pour la gestion de sites ligériens :
 - ⇒ Conseils pour des travaux de restauration et d'entretien de prairies à Beaugency, Dry, Saint-Gondon et Jargeau, en partenariat avec le CEN Centre-Val de Loire pour certains sites ;
 - ⇒ Visite préalable à la réalisation de travaux de gestion des ligneux dans le lit de la Loire, de Châtillon-sur-Loire à Sully-sur-Loire ;
 - ⇒ Visite sur deux îles de la Loire à Saint-Benoît-sur-Loire et Poilly-lez-Gien, avec S. Braud de la DREAL de Bassin, pour un projet de terrassement permettant la création d'une zone de repli pour les jeunes sternes non volantes, en cas de crue.
- Nombreux échanges avec le Pôle Loire de la DDT tout au long de l'année pour la gestion des prairies de la réserve naturelle, la mise en place d'actions de lutte contre l'Hydrocotyle fausse-renoncule sur le Loiret domanial ou, ponctuellement, pour la gestion d'embâcles.
- Suivi des travaux de réhabilitation de la cale des 4 chemins à La Chapelle-Saint-Mesmin, pour la mise à l'eau des bateaux.
- Participation à la réunion de restitution de l'activité du Pôle Loire de la DDT en fin d'année.
- Participation à une réunion sur les espèces à enjeux sur les deux sites ligériens Natura 2000, à l'initiative du CEN et de la Région Centre-Val de Loire.



Mesures préalables aux travaux d'aménagement d'un îlot pour les sternes © D. Hémeray

Coûts de gestion : /

Description de l'opération	Montant de la subvention	Financement
Appui naturaliste et scientifique à l'activité du Pôle Loire de la DDT	2 500 € dont 1 250 € affectés au budget de la réserve naturelle	Pôle Loire de la DDT du Loiret

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Les contacts avec les services de l'Etat sont réguliers et permettent d'échanger sur des pratiques favorables aux espèces et milieux ligériens les plus sensibles.
 - ⇒ Les nouvelles missions du Pôle Loire de la DDT permettent la réalisation d'actions sur les milieux herbacés ligériens. L'expérience acquise dans la réserve naturelle est valorisée auprès des agents pour la gestion d'autres sites ligériens.
 - ⇒ Des actions conjointes ont permis la concrétisation d'actions dans la réserve naturelle qui n'auraient pu être réalisées en interne : fauche de plusieurs prairies, enlèvement d'un embâcle...
- Les opportunités d'échanger avec des partenaires à l'échelle du Bassin de la Loire (Pôle Loire, DREAL de Bassin, animateurs des sites Natura 2000) sont saisies et permettent de partager des expériences réussies, ou des difficultés, sur des sujets transposables sur d'autres territoires que celui de la réserve naturelle : gestion des espèces invasives, survie des sternes, entretien des milieux ouverts...
 - ⇒ Cette opération se poursuivra en 2025. La mission de conseil des services de l'Etat pour la gestion du DPF dans le département du Loiret est reconduite également.

Evaluation de l'opération :

Réalisation :  100 % Efficience :  TB

MS3 Participation aux réflexions avec les acteurs locaux pour tenter de réduire l'impact du réseau d'assainissement des stations d'épuration

Objectif de l'opération : suivre les actions mises en œuvre par la Métropole pour améliorer le réseau d'assainissement et surveiller les dysfonctionnements. Peser dans les discussions pour tendre plus rapidement vers un réseau fonctionnel, ayant un impact réduit sur le milieu aquatique.

Résumé des interventions réalisées :

- Suivi des incidents sur le réseau d'assainissement de la station d'épuration (STEP) de la Chapelle-Saint-Mesmin et échanges avec le service assainissement d'Orléans Métropole sur les impacts et les mesures prises.
- Echanges avec le service assainissement d'Orléans Métropole sur la mise en place d'un programme de suivi de l'impact des rejets de la STEP de La Chapelle-Saint-Mesmin sur le milieu aquatique (projet BIO-CAIRE avec utilisation de bio-indicateurs).

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Les liens sont réguliers avec le service assainissement de la Métropole et les informations sur les dysfonctionnements sur le réseau nous sont communiquées, en lien avec le service Eau de la DDT du Loiret.
- Le projet BIOCAIRE permettra d'apporter des informations précieuses sur les impacts éventuels du rejet de la STEP de La Chapelle, situé au cœur de la réserve naturelle.
 - ⇒ C'est la première étude de ce genre et une réunion de présentation des résultats est prévue en 2025 avec le service assainissement de la Métropole.
- Cette opération sera poursuivie en 2025, l'enjeu de la qualité de l'eau étant essentiel dans la réserve naturelle. De nouvelles étapes concerneront notamment le projet de bassin tampon le long du réseau d'assainissement, aux abords immédiats de l'espace protégé. L'équipe de la réserve suivra avec attention les réunions et visites de terrain liées à ce gros projet.

Evaluation de l'opération :

Réalisation :  100 % Efficience :  TB

MS4 Echange d'informations avec les réseaux spécialisés sur les espèces invasives et leur impact

Objectif de l'opération : maintenir une veille sur les nouvelles espèces invasives et partager des informations sur les actions mises en place pour lutter contre leur développement.



Feuilles d'Hydrocotyle fausse-renoncule
© A. Meheust

Résumé des interventions réalisées :

- Participation aux deux réunions du Groupe technique Hydrocotyle, créé sous l'égide du SAGE Val-Dhuy Loiret, pour faire le point sur l'avancée de l'espèce et les possibilités d'actions de lutte.
- Suivi des newsletters des différents groupes de travail sur la thématique des invasives (groupe espèces exotiques envahissantes régional, centre de ressources sur les invasives de l'UICN et de l'OFB...)
 - ⇒ Téléchargement du guide de poche des plantes invasives en région Centre-Val de Loire, publié par le CEN Centre-Val de Loire et le Conservatoire Botanique National.
- Rencontre de la nouvelle chargée de mission « invasives » de la Fédération des Conservatoires et partage des actions menées dans la réserve naturelle sur cette thématique.

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Le travail réalisé autour de la problématique de l'Hydrocotyle avec les acteurs concernés permet d'avoir une réflexion et une action concertée autour de cette espèce, mais il y a eu peu d'actions concrètes, hormis l'expérimentation réalisée par le Pôle Loire de la DDT sur le Loiret domanial (voir MS5).
- La veille sur les newsletters permet de rester informé sur les nouveaux outils et les retours d'expériences pour lutter contre certaines espèces invasives.
- Le réseau des acteurs sur cette thématique est complexe. La rencontre avec la nouvelle chargée de mission de la FCEN est importante pour favoriser les échanges et valoriser les expériences réalisées dans la réserve naturelle.
 - ⇒ La fiche sur la gestion des Erables negundo dans la réserve naturelle n'a pas pu être finalisée, par manque de temps. Ce document sera préparé en 2025, pour une diffusion sur le site du Centre de ressources Loire nature.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 75 %

Efficience : TB

MS5 Mise en œuvre des actions pour limiter la faune et la flore invasive (oies domestiques, Hydrocotyle...)

Objectif de l'opération : étudier l'impact de la faune sauvage invasive sur les milieux naturels et programmer des actions pour limiter leur développement, en concertation avec les acteurs spécialisés.



Plaques d'Hydrocotyle fausse-renoncule sur le Loiret domanial en novembre 2024 © T. Vaisy

Résumé des interventions réalisées :

- Suivi des actions de collecte d'herbiers d'Hydrocotyle fausse-renoncule, réalisées par les agents du Pôle Loire de la DDT sur le Loiret domanial.
- Prospections depuis la berge pour recueillir des informations sur la présence de l'espèce au cours de l'année.
 - ⇒ Le travail de récolte des plantules d'Hydrocotyle a été perturbé par des conditions météorologiques compliquées (pluie, vent) et un niveau du Loiret particulièrement haut.

- ⇒ Les observations de fin d'année ne laissent guère de place à l'optimisme, car malgré les niveaux élevés et les températures relativement fraîches, de grandes plaques d'Hydrocotyles étaient présentes sur le cours d'eau en novembre et décembre.
- L'opération sera poursuivie en 2025, notamment sur la Loire pour rechercher d'éventuelles implantations d'herbiers comme ce fut déjà le cas en 2023.

Coûts de gestion : /

Evaluation de l'opération :

Réalisation : **100 %** Efficience : **TB**

OO3.3 : Contribuer à la réflexion avec les partenaires de la Rivière Loiret pour favoriser une plus grande biodiversité

MS6 Participation au SAGE Val-Dhuy Loiret

Objectif de l'opération : S'informer sur les enjeux à l'échelle du Bassin versant du Loiret et participer à la réflexion pour maintenir une rivière favorable à une grande biodiversité

Résumé des interventions réalisées :

- Participation à une réunion plénière de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Val-Dhuy-Loiret et à une réunion du Bureau de la CLE.
 - ⇒ Echanges complémentaires sur la thématique de l'Hydrocotyle lors des réunions du Groupe technique sur cette thématique (voir MS4) et lors du COPIL du Contrat Territorial Milieux Aquatiques du SML (voir EI4).
 - Participation à deux réunions du Comité de Pilotage sur l'étude préalable à une analyse Hydrologie Milieux Usage Climat (HMUC) sur le bassin versant du Loiret.
- Réponse par mail aux différents projets et avis transmis par l'animatrice du SAGE, sur lesquels la CLE est sollicitée.



Renoncles aquatiques sur le Loiret © E. Pineau

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Les enjeux sur le bassin du Loiret sont importants et le gestionnaire de la réserve naturelle apporte sa contribution, autant que possible (représenté par un salarié et/ou un Administrateur de LNE), en participant aux réunions du SAGE Val-Dhuy Loiret.
- ⇒ Les liens avec les acteurs du Loiret sont réguliers avec plusieurs projets menés en parallèle : la gestion de l'Hydrocotyle, la CLE, l'étude HMUC et la participation au COPIL et à certaines actions du Contrat Territorial Milieux Aquatiques (voir EI4).

Evaluation de l'opération :

Réalisation : **100 %** Efficience : **TB**

EI4 Mise en œuvre d'actions dans le cadre des Contrats territoriaux du SAGE

Objectif de l'opération : participer à des actions de connaissance ou de suivi de la rivière du Loiret, en lien avec les acteurs du SAGE

Résumé des interventions réalisées :

- Rencontre du Président et des salariés du Syndicat Mixte du Bassin du Loiret pour échanger sur la complémentarité et l'articulation des actions conduites par le SABL et par LNE dans le périmètre de protection de la réserve naturelle.
- ⇒ Point sur les actions du Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA), en lien avec le territoire de la réserve naturelle, ou sur lesquelles les salariés de LNE seraient amenés à intervenir.
- ⇒ Absence du financement initialement prévu pour le suivi des oiseaux des roselières du Loiret. Le suivi n'a donc pas été réalisé. Les données recueillies dans ce secteur dans le cadre de l'opération CS23 (comptage des mâles chanteurs de Rousserolle effarvatte dans les roselières de la réserve) seront transmises au SABL.
- ⇒ Le projet de restauration de la mare du Loiret à Mareau (inscrit dans l'opération IP4) a été enlevé du CTMA et ne pourra pas être réalisé dans ce cadre. D'autres sources de financements et d'autres partenaires seront à trouver d'ici la fin du plan de gestion 2023-2032.
- ⇒ Un projet de convention qui préciserait la répartition et la complémentarité des actions de chaque structure (SABL et gestionnaire de la réserve naturelle) avait été évoqué à cette occasion, mais ce projet n'a pas pu être concrétisé en 2024. Il reste néanmoins d'actualité.
- Participation au COPIL de fin d'année, pour une présentation complète des actions en cours et des difficultés rencontrées pour leur mise en œuvre.
- ⇒ Il n'y a pas eu d'action spécifique au CTMA mis en place dans la réserve en 2024. On peut tout de même mentionner le financement de travaux d'égouttage par le SABL pour sécuriser les vergers en bord de Loiret domanial, partenariat indispensable pour faire face aux besoins dans ce secteur (voir MS13).



Vue sur le Loiret domanial © T. Vaisy

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- La rencontre du Président et des salariés du SABL a confirmé la nécessité d'une concertation régulière, avec le partage d'informations sur les actions menées dans l'emprise des territoires de chacune des structures.
- Pour des raisons internes au SABL, la mise en place des actions du CTMA est moins rapide que prévu.
- L'implication de LNE sera finalement minime, le suivi ornithologique des roselières n'étant plus financé et le projet autour de la mare du Loiret exclu du document final.
- ⇒ Les données collectées en lien avec les opérations du CTMA seront tout de même transmises au SABL.
- ⇒ Le calendrier des prochaines actions dans le Loiret domanial sera fixé par le SABL. L'équipe de la réserve naturelle poursuivra son implication selon les sollicitations en 2025.

Evaluation de l'opération :

Réalisation :  100 % Efficience :  TB

CS20 Participation à une étude morpho-sédimentaire de la rivière Loiret

Objectif de l'opération : connaître les études réalisées sur les déplacements des sédiments dans la rivière du Loiret et mettre en œuvre une étude pour mesurer les phénomènes de transports de matériaux et d'érosion dans le Loiret public.

Opération non programmée en 2024.

OO3.4 : Suivre et restaurer les milieux liés à la dynamique fluviale

CS21 Suivi floristique des zones humides prioritaires

Objectif de l'opération : recueillir des données sur la végétation pour décrire le fonctionnement du milieu et son évolution, notamment pour évaluer l'efficacité des mesures de gestion.

Résumé des interventions réalisées :

- Inventaire annuel de la zone humide à Fourneaux-Plage à Chaingy
 - ⇒ Quatrième année d'inventaire et 3^e année depuis l'arrachage des Erables negundo.
- Inventaire annuel de la flore de l'annexe hydraulique de la Croix de Micy, à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin
 - ⇒ Inventaire réalisé depuis plus de 10 ans. Pour mémoire, les derniers travaux d'entretien du chenal ont eu lieu en 2015.



Zone humide de Fourneaux-Plage © D. Hémeray

Coûts de gestion : /**Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :**

- L'aide de bénévoles botanistes permet d'avoir des résultats complets et fiables, conditions indispensables pour analyser les résultats d'une année sur l'autre. Un stagiaire de BTS Gestion Protection de la Nature a travaillé sur la mise en forme des données recueillies à Fourneaux-Plage.
 - ⇒ L'année a été marquée par un ennoiment de la zone à plusieurs reprises, ce qui n'était pas arrivé fréquemment les années précédentes.
 - ⇒ L'impact sur les cortèges floristiques est nettement visible : on observe une baisse de la richesse spécifique (comme ce fût le cas sur les îles de Mareau, la sélection étant plus importante à cause des crues),
 - ⇒ 91 espèces ont été inventoriées, contre 124 les deux années précédentes : 67 espèces ont disparu entre 2023 et 2024, tandis que 14 espèces, essentiellement de milieu humide, ont été observées pour la première fois (notamment *Cyperus michelianus*, espèce patrimoniale typique des vases exondées). La baldingère, qui souffrait de la sécheresse les années précédentes, s'est considérablement développée au détriment de l'Ortie.
 - ⇒ Les espèces invasives classiques de ces milieux sont très présentes : la Jussie, l'Erable negundo, les Asters américains et l'Ambroisie, omniprésente cette année.
- Avec 28 espèces inventoriées, la richesse floristique dans l'annexe hydraulique reste basse mais relativement stable (30 espèces en 2023)
- Comme à Chaingy, les crues successives ont opéré une sélection dans la flore, limitant le développement des Asters au profit de la roselière. Les Phragmites ont également supplanté la Jussie sur une large part du chenal, celui-ci étant resté en eau une bonne partie de l'année.
 - ⇒ Les résultats de l'année montrent que la flore évolue rapidement au rythme des crues de la Loire. Une analyse plus précise des habitats avec une approche phytosociologique pourrait faciliter la compréhension des phénomènes et décrire plus finement l'état de conservation du milieu. Celle-ci pourrait être envisagée en milieu de plan de gestion avec l'aide de partenaires, comme le CBNBP, pour mieux caractériser l'évolution de ces habitats.
 - ⇒ Ces suivis doivent être réalisés sur le long terme, car les résultats dépendent de nombreux paramètres (température, pluviométrie et surtout fluctuations de la Loire). Ils seront poursuivis en 2025.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 %

Efficience : TB

CS22 Suivi ornithologique par le baguage

Objectif de l'opération : recenser et suivre les espèces d'oiseaux nicheuses, migratrices ou hivernantes, présentes dans les roselières et la mosaïque de milieux environnants.

Résumé des interventions réalisées :

- 12 séances, ont permis de baguer 392 oiseaux et d'en contrôler 58 (soit 29 espèces) fréquentant les

abords de l'annexe hydraulique de la Croix de Micy, en particulier les roselières et les saulaies.

⇒ Un seul protocole (le Suivi de Populations d'Oiseaux Locaux-SPOL) sur les deux prévus a pu être appliqué. Les séances STOC-captures (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) n'ont, en effet, pas été réalisées à cause de la hauteur des eaux du fleuve. La météo pluvieuse a également compliqué la mise en œuvre de cette opération.

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- La fréquence de capture, qui reflète l'**abondance des passereaux**, apparaît très inférieure à celle obtenue en 2023 (0,04 oiseaux/m/h contre 0,10 en 2023) mais elle est sans doute largement faussée par l'annulation des séances STOC-captures.

⇒ Il est donc difficile cette année d'en tirer des enseignements sur la tendance des populations de chacune des espèces présentes.

⇒ On peut noter la capture d'un Faucon crécerelle le 26 octobre (femelle adulte), une première pour le programme depuis son lancement en 2005, d'un Gobemouche noir le 21 septembre (femelle de 1^{ère} année) et d'une Grive draine le 2 novembre (1^{ère} année).

⇒ Le doyen 2024 est un mâle de Rossignol philomèle (9^e année civile, 2184 jours de port de bague). Il devance de peu un mâle de Fauvette à tête noire qui avait été bagué le 26 août 2018 (2050 jours de port de bague).

⇒ Ces séances de baguage sont aussi l'occasion d'observer des espèces rares ou peu communes dans la réserve : Circaète Jean-le-Blanc, Huppe fasciée, Courlis corlieu, Effraie des clochers, Gobemouche noir, Oedicnème criard, et même Vipère aspic, première observation de ce reptile dans la réserve naturelle.

Les deux protocoles, uniquement mis en œuvre par des bénévoles, sous la coordination de Lionel Frédéric, bagueur agréé, seront reconduits en 2025.



Baguage d'un Faucon crécerelle © Lionel Frédéric

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 50 %

Efficience : TB

CS23 Suivi des roselières et de la faune inféodée

Objectif de l'opération : décrire l'état de conservation des roselières de la réserve et connaître la faune associée à cet habitat.

Résumé des interventions réalisées :



Roselière sur le Loiret domanial © T. Vaisiy

- L'étude des roselières de la réserve naturelle a été réalisée dans le cadre d'un stage de L3 de l'Université de Rennes (R. Marivain).

L'objectif était à la fois d'affiner la connaissance de la répartition des roselières, mais aussi d'avoir un état des lieux de la densité de passereaux paludicoles, particulièrement la Rousserolle effarvatte, espèce typique de cet habitat. Le stage a été aussi l'occasion de rechercher le Bruant des roseaux, espèce en nette régression dans la réserve et à l'échelle nationale.

⇒ Prospections de terrain pour compléter la cartographie des roselières, définition d'une typologie selon leur taille et selon la densité des roseaux, mise en place d'un protocole pour recenser les mâles chanteurs de Rousserolle effarvatte et de Bruant des roseaux.

- Programmation d'une sortie d'inventaire des insectes des roselières avec les membres de la So.MOS.

Coûts de gestion :

Description de l'opération	Montant de la subvention	Financement
Gratification stagiaire L3 pour 7 semaines de stage	1 065,75 €	Autofinancement

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Les résultats sont décevants au regard de l'investissement humain : la météo très pluvieuse et les crues successives ont très largement perturbé le déroulement du stage : mauvaises conditions pour les prospections ornithologiques, roselières inondées, défavorables à l'installation des oiseaux...
 - ⇒ 9 secteurs favorables à l'installation des espèces ciblées ont été identifiés et suivis dans le cadre de cette étude, sur la Loire ou le Loiret.
 - ⇒ Un maximum de 22 mâles chanteurs de Rousserole effarvatte a été comptabilisé, dont 8 sur l'îlot C de Mareau et ses abords, 6 dans l'annexe hydraulique de la Croix de Micy, 5 dans les roselières du Loiret.
 - ⇒ Le Bruant des roseaux n'a été contacté que par 2 fois, en dehors du stage, à Mareau et Saint-Pryvé.
- Le travail réalisé est tout de même intéressant et a permis d'étudier de plus près cet habitat, morcelé dans la réserve, mais important pour l'accueil des Rousseroles. L'annexe hydraulique de la Croix de Micy joue un rôle important pour cette espèce, mais d'autres secteurs sont également favorables à l'accueil de l'espèce, mettant en évidence les roselières les mieux conservées.
 - ⇒ Le protocole sera renouvelé en 2025, en espérant une météo plus clémente, pour consolider la connaissance suite à ce premier état des lieux.
 - ⇒ Les données sur les roselières du Loiret ont été transmises au SMBL pour répondre à l'une des actions prévue par le Contrat Milieu aquatique du SAGE Val-Dhuy Loiret (voir EI4).
- La sortie entomologique programmée avec la So.MOS a été annulée, à cause d'une pluie battante.

Evaluation de l'opération :

Réalisation :

75%

Efficiencie :

P

CS24 Suivi des Odonates des zones humides

Objectif de l'opération : enrichir la connaissance sur les Odonates et mesurer les évolutions des cortèges dans les secteurs ayant fait l'objet de travaux de restauration.

Opération non programmée en 2024.

IP4 Mise en œuvre de travaux pour restaurer la fonctionnalité des sites prioritaires

Objectif de l'opération : maintenir des milieux humides fonctionnels pour conserver la biodiversité associée.

Opération non programmée en 2024.

IP5 Lutte contre l'installation des ligneux dans les zones humides

Objectif de l'opération : Faire régresser les espèces ligneuses, notamment exogènes, dans les roselières les mieux conservées, et dans les zones humides prioritaires.

Résumé des interventions réalisées et perspectives :

- Un chantier avec des bénévoles de LNE a permis d'évacuer de la mare du Loiret de nombreux branchages accumulés suite à des travaux de gestion de la végétation autour des lignes électriques.
- Des Erables negundos ont été écorcés en bordure de l'annexe hydraulique de la Croix de Micy, permettant également une meilleure vue sur l'église de La Chapelle (voir aussi IP8).
- Il n'y a pas eu beaucoup d'interventions dans les zones humides de la réserve à cause des niveaux d'eau rendant les accès impossibles une bonne partie de l'année.
 - ⇒ Les secteurs prioritaires ont été identifiés et des chantiers programmés pour 2025.

Coûts de gestion : /

Evaluation de l'opération :

Réalisation : **50 %**

Efficacité : **TB**



Erable negundo après un écorçage à la tronçonneuse © T. Vaisy

IP6 Restauration d'habitats pionniers dans le lit mineur et lutte contre l'Erable negundo

Objectif de l'opération : augmenter les surfaces de milieux favorables aux espèces pionnières des grèves et faire régresser les boisements d'Erables negundo.

Opération non programmée en 2024

IP7 Expérimentation de techniques de lutte contre les Asters invasifs

Objectif de l'opération : limiter, voire réduire le développement des Asters invasifs des zones humides dans des zones tests, pour une application à plus large échelle.

Résumé des interventions réalisées et perspectives :

- Les fluctuations de la Loire et les niveaux élevés ont maintenu en eau les zones colonisées par les Asters (dans les bras morts ou les zones humides, telle que celle de Fourneaux-Plage), ralentissant nettement le développement de la végétation, ou rendant les accès impraticables.
 - ⇒ Aucune action de gestion n'a pu être mise en place en 2024.
- Recherches bibliographiques sur la biologie de l'espèce et les retours d'expériences de gestion, préparation d'un protocole qui sera mis en œuvre en 2025.



Faible développement de la végétation après les crues à Fourneaux-Plage © D. Hémeray

Coûts de gestion : /

Evaluation de l'opération :

Réalisation : **25%**

Efficacité : **TB**

OLT 4 Tendre vers un équilibre entre la fréquentation par le public et la capacité de résilience des milieux naturels

OO4.1 : Renforcer l'identité visuelle de la réserve, entretenir les sentiers, valoriser le paysage

CI1 Entretien, sécurisation des sentiers et nettoyage des sites

Objectif de l'opération : maintenir des sentiers accessibles et sécurisés pour le passage des promeneurs et des usagers, maintenir propres, autant que possible, les sites fréquentés et les bords de sentiers.

Résumé des interventions réalisées :

- Toute l'année, entretien de la végétation en bord de sentier pour permettre le cheminement du public en sécurité.
 - ⇒ Entretien en régie des sentiers longeant la réserve, à la faucheuse pour la partie herbacée, coupe des branches latérales ou des ronces traversant le chemin... Aide des bénévoles de LNE lors de 3 chantiers.
 - ⇒ Chantiers de sécurisation avec la coupe de banches ou troncs tombés sur les sentiers, élagage ou abattage d'arbres pour anticiper d'éventuelles chutes d'arbres dangereux pour les promeneurs.
 - o Tronçonnage en régie ou avec l'aide de bénévoles.
 - o Prestations confiées à l'entreprise Goueffon pour l'abattage et l'écimage d'arbres dangereux à La Chapelle et à l'entreprise Alticima, pour un arbre pouvant endommager une ligne téléphonique à Fourneaux-Plage.
 - ⇒ Aide précieuse des services techniques des communes de Mareau-aux-Prés, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin et La Chapelle-Saint-Mesmin, en lien avec l'équipe de la réserve naturelle.
- Identification des arbres susceptibles de tomber dans le Loiret, au cours d'une descente de la rivière en canoé, en lien avec le SMBL.
 - ⇒ 2 chantiers de coupe et d'évacuation d'un arbre tombé dans l'eau : un en régie avec des bénévoles, l'autre avec l'appui technique des agents du Pôle Loire de la DDT du Loiret.
- Nettoyage des sites fréquentés par le public dans la réserve naturelle et ses abords, avec l'aide des services techniques des communes.



Fauchage de la végétation en bord de sentier
© E. Courgeon

Coûts de gestion :

Description de l'opération	Localisation	Coût	Type de dépense	Financement
Elagage de grands arbres pour sécuriser le chemin	La Chapelle	664,56 €	Facture Goueffon	Autofinancement
Sécurisation ligne téléphonique	Chaingy	300,00 €	Facture Alticima	Autofinancement

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- La météo pluvieuse de l'année 2024 a favorisé la pousse de la végétation, du début du printemps jusqu'en fin d'été. Le temps passé à l'entretien des sentiers a ainsi plus que doublé par rapport aux années précédentes, en comptant l'aide apportée par un jeune de 2nde de la MFR de Chaingy (stage de 8 semaines en alternance de mars à juin), passant de 15 jours à 35 jours en 2024 !
 - ⇒ Les sentiers ont été entretenus toute l'année et les dégradations ou dépôts de déchets nettoyés, bien que moins importants que sur les années précédentes. L'aide des collectivités et de partenaires est

précieuse pour des interventions ponctuelles sur des arbres de gros diamètres, ou pour l'évacuation de déchets quand le volume est important.

⇒ Les chantiers mensuels avec les bénévoles de LNE aident l'équipe de la réserve à répondre aux besoins sur les chantiers prioritaires.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100%

Efficiency : P

CI2 Entretien ou renforcement de la signalétique de la réserve et du périmètre de protection

Objectif de l'opération : Assurer l'entretien du mobilier pour que la réglementation de la réserve et ses limites soient toujours visibles par le public et compléter la signalétique existante, si nécessaire, aux entrées de la réserve ou de son périmètre de protection.

Résumé des interventions réalisées :

- Renouvellement du panneau réglementaire au niveau du parking de Courpain, suite à un acte de vandalisme.
- Poursuite de l'installation d'autocollants « drone interdit » sur les panneaux d'accueil de la réserve.
- Remplacement de 4 bornes réglementaires, lié à leur vétusté
- Poursuite de la réflexion avec Vinci et le CDCK pour l'installation de panneaux matérialisant l'entrée de la réserve sur les piles du pont de l'A71.



Ajout d'un pictogramme drone interdit sur un panneau d'accueil © T. Vaisy

Coûts de gestion :

Description de l'opération	Localisation	Coût	Type de dépense	Financement
Remplacement d'un panneau réglementaire	Parking de Courpain	129,60 €	Facture Publigraphie	Autofinancement
Renouvellement signalétique et autocollants drones	toute la réserve	276,00 €	Facture Publigraphie	Autofinancement

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Le mobilier de la réserve est entretenu et permet d'afficher la réglementation pour les usagers.
 - ⇒ Les pictogrammes « drone interdit » ont été ajoutés pour s'adapter à de nouvelles pratiques et de nouveaux autocollants ont été achetés, pour les renouveler en cas de vandalisme.
 - ⇒ Le panneau directionnel au parking de Courpain, vandalisé en début d'année, a été rapidement remplacé. Son rôle est important pour afficher la réglementation en vigueur (notamment l'interdiction des chiens), dès le départ de la promenade.
- Les contacts avec Vinci-Autoroute ont permis de confirmer l'installation de deux panneaux par l'entreprise lors de travaux prévus en 2025 ou en 2026. Le contenu de ces panneaux a été discuté avec des membres du Comité départemental de canoé kayak, ce qui permettra de finaliser la maquette début 2025. La question de matérialiser la sortie de la réserve a été aussi évoquée pour alimenter la suite de la réflexion sur la signalétique.
 - ⇒ L'achat des panneaux pourrait être fait en 2025, pour être prêts dès que Vinci-Autoroute donnera son feu vert.

La mise à jour de l'état du mobilier sur le terrain et de la signalétique en stock permet d'anticiper les besoins de renouvellement et les achats. Cette opération, indispensable pour l'information du public, sera reconduite en 2025.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100%

Efficiency : TB

CI3 Mise en place de signalétiques temporaires sur la réglementation ou sur les dangers pour la sécurité du public

Objectif de l'opération : renforcer l'information sur la réserve et sa réglementation dans des secteurs où il n'est pas possible d'installer une signalétique permanente (îles par exemple), informer le public sur des actions spécifiques (travaux, espèces sensibles...) ou sur les risques liés au milieu naturel (crues, nids de frelons...)

Résumé des interventions réalisées :

- Installation et enlèvement des panneaux temporaires sur les îles.
 - ⇒ Panneaux matérialisant l'arrêté de protection de biotope (APB) sur les îles de Mareau.
 - ⇒ Nouveaux panneaux réglementaires disposés sur les îles de la réserve : île aux Cormorans et îles de Mareau-aux-Prés.
- Mise en place, comme chaque année, de panneaux informant de l'interdiction de la cueillette et de l'arrachage des Perce-neige à la Pointe de Courpain, mais également aux lieux-dits « l'Isles » et « les Isles » à Mareau-aux-Prés.
- Mise en place d'une signalétique temporaire dès lors qu'un danger est identifié, notamment pour le signalement de travaux de sécurisation des sentiers (abattage d'arbres).



Panneau APB Sterne sur une grève sableuse à Mareau
© T. Vaisiy

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Les crues et fluctuations de la Loire ont rendu compliqué l'installation des panneaux temporaires sur les îles en 2024.
 - ⇒ 6 panneaux APB sternes ont été posés sur l'îlot central à Mareau le 31 mai.
 - ⇒ Les premiers panneaux liés à la réglementation de la réserve ont été installés le 18 juin, puis déplacés début juillet avec l'augmentation des surfaces de grèves. Les niveaux d'eau sont globalement restés élevés, rendant les îlots A et D peu propices au débarquement en canoé : il n'y a pas eu de pose de panneaux sur ces deux îlots cette année.
 - ⇒ Le panneau traditionnellement implanté sur l'île aux Cormorans n'a pu être posé que le 18 juillet.
 - ⇒ Tous les panneaux ont été enlevés le 5 septembre, avant le lâcher d'eau en provenance du barrage de Villerest.
- Peu de traces de feux ont été relevés sur les îles en 2024 et aucun bivouac n'a été constaté.
- Les crues hivernales ont causé la perte de 3 panneaux temporaires, stockés sur la partie haute des îles de Mareau, secteur emporté par une crue...

La mise en œuvre de cette opération est vite chronophage. Le projet d'implantation de deux panneaux sur les îles du pont de l'A71 participera à une meilleure visibilité de la réserve pour les usagers de la Loire.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 75 %

Efficience : B

IP8 Entretien ou création d'ouvertures paysagères

Objectif de l'opération : entretenir les ouvertures pour permettre au public d'avoir vue sur la Loire, en créer de nouvelles dans des secteurs écologiquement peu sensibles.

Résumé des interventions réalisées :

- Entretien de l'ouverture sur la Loire au-dessus des sources de Bellevue à La Chapelle-Saint-Mesmin par deux fois, lors de chantiers avec les bénévoles de Loiret Nature Environnement.
- Entretien d'autres ouvertures à La Chapelle, sur le nouveau sentier de découverte ou face à la Place des Grèves, mais aussi sur les différents sentiers pédagogiques de la réserve, à Saint-Pryvé ou Mareau-aux-Prés.
- Mise à jour de la carte des ouvertures paysagères de la réserve naturelle et du tableau de programmation des chantiers pour cette opération.



Ouverture paysagère à La Chapelle après un chantier
© T. Vaisy

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- La dynamique de végétation a été forte et a nécessité des interventions sur les principales ouvertures paysagères, notamment celles situées sur les secteurs les plus fréquentés par le public (sentiers pédagogiques, zones de loisirs...).
- ⇒ Les actions réalisées à La Chapelle permettent également de lutter contre le développement des Ailantes, essence très dynamique dans ce secteur.
- Le document de suivi des chantiers d'entretien des ouvertures paysagères facilite la programmation des chantiers et la hiérarchisation des priorités d'intervention.

Cette opération est reconduite chaque année.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 % Efficience : TB

CS25 Suivi photographique des paysages

Objectif de l'opération : suivre l'évolution des paysages de la réserve et de ses abords, conserver la mémoire des événements les plus marquants sur le territoire.



Point photo n°26 au 1^{er} passage (Fourneaux-Plage)
© T. Vaisy



Point photo n°26 au 2^e passage (Fourneaux-Plage)
© T. Vaisy

Résumé des interventions réalisées :

- Reconduction du protocole avec deux passages sur les 29 points du suivi photographique, au mois d'avril et en septembre.

- Passage sur quelques points lors des crues d'avril et d'octobre, pour conserver la mémoire de ces sites avec des débits avoisinant les 1500 m³/s.
- Légendage, archivages des clichés et mise à jour du document de suivi.
- Accueil d'une réunion de la Mission Val de Loire sur un projet d'Observatoire Photographique Participatif, permettant l'ajout de 5 points supplémentaires dans la réserve, points suivis par des bénévoles (voir MS22).

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Le suivi photographique des paysages a été réalisé conformément au protocole, avec deux passages et le document de suivi a été actualisé.
 - La prise de photos en période de crue complète ce suivi des paysages dont la valorisation serait à envisager en 2026, après plus de 15 années de relevés annuels.
 - Les points suivis par les bénévoles dans le cadre de l'Observatoire Photographique Participatif de la Mission Val de Loire, enrichissent la mémoire des paysages de la réserve.
- ⇒ Des points complémentaires pourraient être proposés à la Mission Val de Loire, selon les besoins identifiés par l'équipe de la réserve.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 %

Efficience : TB

EI5 Etude et analyse des clichés du suivi des paysages depuis 2010

Objectif de l'opération : analyser et comprendre l'évolution des paysages de la réserve naturelle

Opération non programmée en 2024.

OO4.2 : Garantir le respect de la réglementation et gérer la fréquentation sur les sites sensibles

SP1 Surveillance générale du territoire, en lien avec l'OFB, les services de police et de gendarmerie

Objectif de l'opération : assurer une présence régulière sur tout le territoire de la réserve, particulièrement sur les sites sensibles ou fréquentés, constater et relever les infractions, conformément à la politique pénale validée par le Parquet.

Résumé des interventions réalisées :

Cette année 2024 aura été marquée par des conditions météorologiques particulièrement perturbées (nombreux jours de pluie). Plusieurs dates de tournées interservices ont été annulées.

Organisation de tournées de surveillance du territoire toute l'année malgré tout, en ciblant les périodes de beau temps, synonymes d'une plus grande fréquentation :

- ⇒ En complément de la surveillance effectuée par l'équipe de la réserve, 7 tournées interservices ont été réalisées en 2024 : 5 avec les Polices municipales et rurales (La Chapelle Saint-Mesmin, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin et Saint-Hilaire Saint-Mesmin), 1 avec l'Office Français de la Biodiversité, et 1 avec un garde pêche de la Fédération de Pêche du Loiret.
- ⇒ Une rencontre a eu lieu avec le nouveau Lieutenant de la Gendarmerie de Meung-sur Loire pour lui présenter les enjeux dans le secteur de la Pointe de Courpain (voir MS7).
- ⇒ Le garde de la réserve naturelle a reçu sa carte de commissionnement en fin d'année, après un blocage administratif de plusieurs mois.

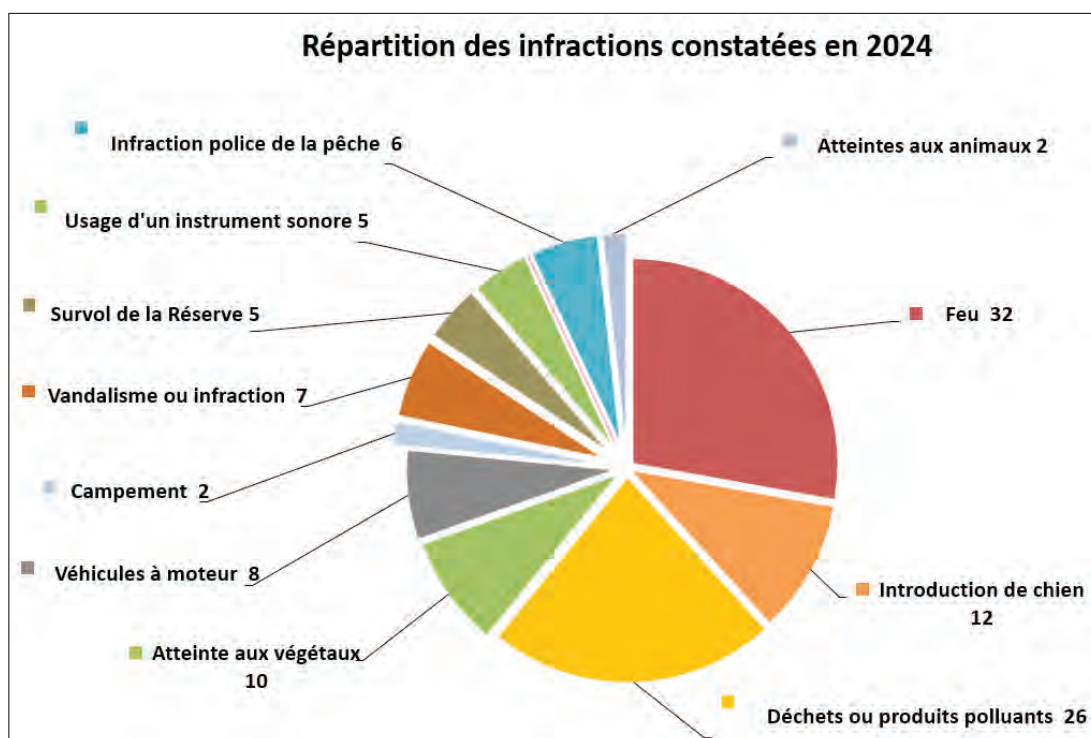


Moto sur un sentier en infraction à la réglementation © D. Hémeray

Coûts de gestion : /**Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :**

- Un total de 115 infractions, ou traces d'infractions, a été relevé sur le territoire de la réserve naturelle. Ce nombre est en baisse par rapport aux années précédentes (pour mémoire, 182 infractions en 2022, 151 en 2023), mais ce chiffre étant étroitement corrélé à la météo et à la fréquentation, il n'est pas surprenant d'avoir un tel total en 2024.
- ⇒ Comme souvent, les infractions les plus fréquentes sont, par ordre décroissant, les feux, les dépôts de déchets et l'introduction de chiens. Ces trois infractions cumulées représentent 61% du total des infractions constatées sur l'année 2024.
- ⇒ L'année 2024 confirme également l'apparition de nouvelles pratiques, comme l'utilisation des drones, le survol de la réserve étant interdit.
- Deux infractions ont été sanctionnées par un timbre-amende : l'une pour introduction de chien, la seconde pour pêche sans permis.
- ⇒ Les tournées de surveillance sont l'occasion de contrôler les cartes de pêche sur le territoire de la réserve : 20 contrôles ont été réalisés en 2024.
- Concernant l'impact sur le milieu, seuls 18 % des infractions ont un impact moyen à fort sur le milieu. Toutefois la récurrence de nombreuses infractions de faible impact finit par marquer durablement certains sites de la réserve naturelle (comme les bords du Loiret et la Pointe de Courpain, qui concentrent la moitié du total des infractions).

Avec la réception tardive de la carte de commissionnement du garde, l'efficacité de la mission de police n'a pas été optimale, malgré une présence importante sur le terrain. Avec deux agents assermentés, elle sera renforcée en 2025. L'appui des partenaires sera malgré tout à maintenir, notamment pour les interventions en soirées, pour relever certaines infractions comme les feux.

**Evaluation de l'opération :**

Réalisation : **100 %** Efficience : **B**

SP2 Suivi de l'application de la politique pénale en lien avec le Parquet et la DDT

Objectif de l'opération : maintenir un lien régulier avec le Parquet du Tribunal d'Orléans et la DDT du Loiret, pour une bonne prise en compte des enjeux de la réserve dans les suites données aux procédures.

Résumé des interventions réalisées :

- Participation à l'audience solennelle de rentrée du Tribunal judiciaire.
- Accueil sur le terrain de la Substitut du Procureur en charge des procédures environnementales, accompagnée de trois juristes assistantes et une assistante spécialisée au Pôle régional Environnement du Tribunal judiciaire de Tours, pour présenter la mission de police de la nature conduite par les agents de la réserve naturelle et échanger sur les enjeux du territoire.
- Mise à jour d'un tableau avec les infractions pouvant être constatées dans la réserve, les textes qui prévoient et qui répriment, ainsi que la gradation des sanctions selon l'impact sur le milieu naturel ou les espèces.

- Mise à jour de la rédaction de la politique pénale de la réserve, pour renouveler le Protocole signé en 2011, document transmis au Parquet début 2025, en attente de validation.
- Réponse à une sollicitation des juristes du Parquet pour l'animation, avec le chef du Service Départemental de l'OFB, de la première session des « Vendredis de l'Environnement ».
- Suite à la sollicitation du Pôle régional Environnement du Tribunal judiciaire de Tours, participation à l'animation de deux sessions de stages citoyenneté-environnement, en partenariat avec FNE Centre-Val de Loire et le centre de formation de l'OFB.



Accueil sur le terrain du personnel du Parquet © T. Vaisy

Coûts de gestion :

Description de l'opération	Montant de la prestation	Financement
Préparation et encadrement de deux stages citoyenneté-environnement	1 400 €	FNE Centre-Val de Loire

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Les contacts avec la Substitut du Procureur et ses juristes assistantes sont indispensables pour le suivi des procédures dressées par les agents de la réserve naturelle.
 - ⇒ Cela permet de faire connaître les enjeux et les impacts des infractions sanctionnées sur les milieux et les espèces.
 - ⇒ Grâce à la sortie sur le terrain et à l'intervention pour les vendredis de l'environnement, l'équipe de la réserve naturelle est bien identifiée et les échanges s'en trouvent facilités.
 - ⇒ La rédaction de la nouvelle politique pénale s'est échelonnée sur toute l'année et le document a été transmis début 2025. Il devrait mieux encadrer la mise en œuvre de la mission de police de la nature, démarche nécessaire avec le commissionnement récent du garde.
- La concrétisation des stages citoyenneté-environnement a été assez chronophage, mais renforce à la fois les liens avec l'OFB et valorise le travail mené dans la réserve naturelle.
 - ⇒ Deux chantiers nature ont été réalisés dans la réserve ou ses abords après la matinée théorique.
 - ⇒ Trois nouvelles dates ont été programmées en 2025, la Cour d'Appel du Tribunal d'Orléans souhaitant développer ce type de sanctions en réponse à certaines atteintes à l'environnement.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 % Efficience : TB

SP3 Rédaction des procédures et suivi juridique

Objectif de l'opération : Relever les infractions conformément aux dispositions de la politique pénale et assurer le suivi des procédures

Résumé des interventions réalisées :

- Saisie des deux timbres-amendes dressés en 2024 dans l'outil de saisie CRPV (Compte Rendu des Procès-Verbaux), et transmission de l'un d'eux, en l'absence de paiement, à l'Officier du Ministère Public (OMP) pour majoration.
- Sollicitation du Parquet pour connaître les suites données aux deux PV dressés en 2023 pour des véhicules à moteur dans la réserve naturelle.
- Rencontre des gardes pêches de la Fédération de Pêche du Loiret et création d'un compte Vigiepêche, pour faciliter les contrôles.
- Actualisation de l'interdiction de naviguer dans le bras de Loire situé entre l'île de Saint-Pryvé et la berge, sur le site Géopêche, pour renforcer l'information des usagers.

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Une suite administrative a été donnée aux deux procédures dressées en 2024 (saisie dans l'outil CRPV, transmission à l'OMP en l'absence de paiement...)
- Il n'y a pas eu de procès-verbal en 2024.
 - ⇒ Le volume d'activité pour cette activité reflète le travail réalisé dans l'opération SP1. Avec une météo pluvieuse, une fréquentation en baisse, une programmation de surveillance compliquée et seulement deux timbres-amendes, le travail pour cette opération a été plus léger que les années passées. L'opération, étroitement liée aux opérations précédentes (SP1 et SP2) est reconduite.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 % Efficience : TB

MS7 Concertation et partenariats pour tenter de limiter les problèmes de fréquentation excessive

Objectif de l'opération : rechercher et mettre en œuvre des actions permettant de limiter l'impact de la fréquentation excessive sur les milieux naturels, en lien étroit avec les acteurs locaux

Résumé des interventions réalisées :

- Fermeture des barrières le 13 mai 2024 et réouverture le 1er octobre, en lien étroit avec les acteurs locaux (communes, gendarmerie, exploitants agricoles...).
 - ⇒ Organisation d'une opération conjointe avec la police rurale de Saint-Hilaire Saint-Mesmin le jour de la fermeture des barrières.
- Rencontre du nouveau Lieutenant de la brigade de Gendarmerie de Meung-sur-Loire.
 - ⇒ Explication des besoins de soutien de la gendarmerie pour le volet routier, pour constater les infractions sur la levée (contournement du dispositif de barrières) et présentation des enjeux environnementaux.
- Organisation d'une tournée de surveillance avec l' élu de Mareau-aux-Prés, en charge de la sécurité. Réflexions sur les failles du dispositif actuel et sur les pistes d'amélioration.
 - ⇒ Déplacement, par les services communaux, du panneau routier lié à la barrière du Chemin du Clos Sauton.
 - ⇒ Réflexion sur le manque de barrière du côté de la rue du Château, souvent prise en sens interdit par les véhicules en été.
- Passage sur le site tout au long de l'année, pour des opérations de surveillance ou de nettoyage.



Panneau routier déplacé pour une meilleure lisibilité © D. Papet

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Le déplacement de la signalétique sur la plus petite des barrières rend la réglementation plus visible, mais cela n'a pas empêché son contournement par de nombreux usagers, avec un impact fort sur la parcelle agricole voisine.
- Grâce à la météo pluvieuse, la fréquentation a été en nette baisse dans ce secteur de la réserve et les infractions et autres incivilités ont régressé également. Le besoin de nettoyage du site et d'évacuation de déchets a également été moins fréquent.
 - ⇒ L'appui des acteurs locaux (police rurale, élus locaux, gendarmerie, agriculteurs et OFB) reste essentiel pour travailler en concertation et gérer au mieux les problématiques de ce secteur.
 - ⇒ L'accès par la rue du Château (malgré le sens interdit) et le contournement de la barrière Chemin du Clos Sainton, par la parcelle agricole, restent des faiblesses.
- La fermeture des barrières pendant une période élargie permet d'englober les belles journées des ponts du mois de mai et les week-ends de septembre. Elle sera à reproduire à l'identique en 2025.

Evaluation de l'opération :

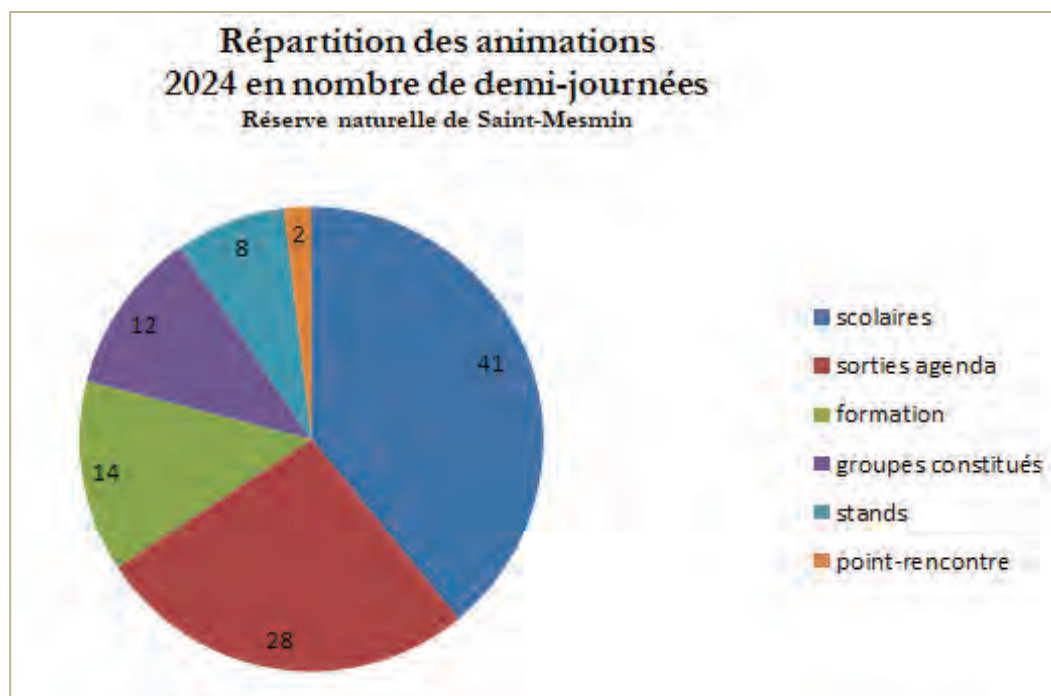
Réalisation : 100 % Efficience : B



Vue sur la confluence Loire-Loiret lors d'une tournée de surveillance © D. Hémeray

OLT 5 Renforcer l'ancrage territorial de la réserve naturelle et la sensibilisation des publics

OO5.1 : Maintenir des actions de sensibilisation variées pour un large public



105 demi-journées d'animation ou de formation, ont permis de sensibiliser 2450 personnes environ, dont 1100 enfants ou jeunes scolarisés, de la maternelle à l'Université. Malgré une météo pluvieuse, l'activité de sensibilisation n'a pas faibli en 2024 ! Les paragraphes suivants exposent les différentes activités réalisées.

PA1 Préparation et réalisation d'animations pour les scolaires et enfants de centres de loisirs

Objectif de l'opération : sensibiliser les enfants, de tous niveaux scolaires, à la richesse et la fragilité de la nature des bords de Loire, et aux missions et enjeux d'une réserve naturelle.

Résumé des interventions réalisées :

- Des animations ont été préparées et réalisées avec des classes de tous niveaux, de la maternelle à l'Université.
 - ⇒ Une large majorité des interventions se déroule sur le terrain, sur les bords de Loire ou du Loiret. Quelques animations ont été réalisées en salle, avant une sortie sur le terrain.
 - ⇒ Un projet avec l'école de Mareau-aux-Prés a permis aux enfants de trois classes de réaliser 4 sorties au cours de l'année sur des thèmes très différents : les oiseaux, le Castor, les arbres...
- Des animations ont été réalisées pour répondre à des demandes spécifiques : jeunes déscolarisés de l'Unité Educative en Milieu Ouvert, jeunes de la Fondation Serenne, qui accompagne des enfants en familles d'accueil, ou éco-délégués provenant de trois collèges.

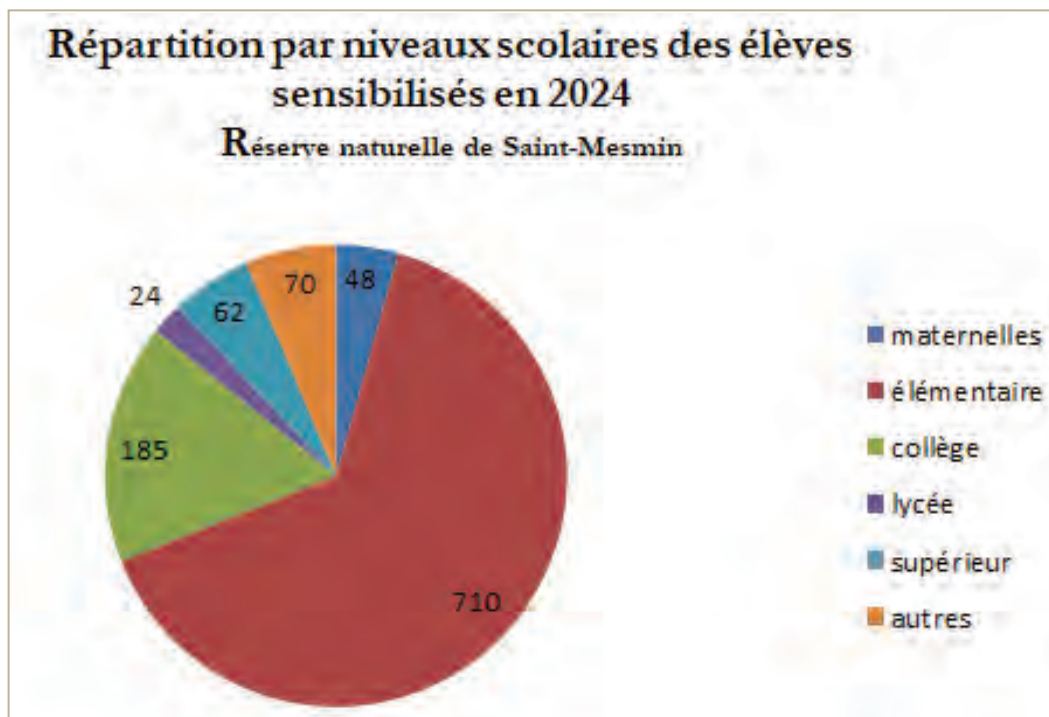


Animation scolaire au bord du Loiret © A.Samela

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- 3 animateurs peuvent intervenir selon les sollicitations, thèmes et âges, ce qui apporte de la souplesse dans la programmation, même si la période printanière est parfois chargée, pour concilier toutes les actions programmées (animations, surveillance, suivis naturalistes...)
- ⇒ 41 demi-journées d'animation ont permis de sensibiliser 1100 élèves.



- ⇒ Le projet pédagogique avec l'école de Mareau-aux-Prés a permis d'approfondir la découverte de la nature à proximité de l'école et d'autres animations ont été réalisées avec des groupes des communes de la réserve : école de Saint-Ay ou Centre de loisirs de La Chapelle-Saint-Mesmin.
- ⇒ Les interventions pour les enfants de l'école élémentaire représentent environ 65 % du public sensibilisé, puis viennent les collégiens (17 %).
- ⇒ Certains établissements nous sollicitent chaque année, grâce à la motivation des enseignants, offrant ainsi la possibilité aux élèves d'avoir un lien avec la nature proche qui les entoure (4 classes de 6^e du collège Sainte-Croix Saint-Euverte viennent tous les ans).
- ⇒ Des interventions auprès d'étudiants permettent de sensibiliser les futurs professionnels. A noter que certaines des interventions ont été intégrées à l'opération PA5 (formation).

Les interventions pour les scolaires sont offertes aux établissements, grâce au soutien financier de la DREAL Centre-Val de Loire et du Conseil départemental du Loiret.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : **100 %** Efficience : **TB**

PA2 Mise en œuvre d'un programme d'animations pour le grand public et accueil de groupes à la demande

Objectif de l'opération : sensibiliser un large public à la richesse de la faune et de la flore ligériennes et faire connaître la réserve naturelle de Saint-Mesmin et ses actions.

Résumé des interventions réalisées :

- Organisation de 28 sorties natures, proposées dans le cadre des agendas semestriels de Loiret Nature Environnement. Communication sur certaines d'entre-elles via le guide « les Rendez-vous de la nature 2024 » du Conseil Départemental du Loiret.
- Des sorties ont été programmées à la demande de communes de la réserve : La Chapelle-Saint-Mesmin et de Saint-Hilaire Saint-Mesmin, dans le cadre des 24h de la Biodiversité d'Orléans Métropole, de la Fête de la Nature à Chaingy, ou à l'initiative du personnel de la bibliothèque de Saint-Ay.
- Les sollicitations de groupes ont été nombreuses en 2024 et ont permis d'accueillir un public varié à la réserve naturelle :
 - ⇒ Familles du personnel de la Préfecture, de l'entreprise Capgémmini, et de quartiers d'Orléans-La Source.
 - ⇒ Salariés de l'entreprise France Loire, pour un chantier-nature.
 - ⇒ Naturalistes dans le cadre d'événements en partenariat avec le MOBE : accueil sur le terrain des Présidents des délégations régionales de la LPO, de scientifiques en lien avec les collections d'herbiers, soirée ciné-débat autour du film « le Cas du Castor », avec l'OFB.
 - ⇒ Agents de l'OFB ou des réserves naturelles de France, en marge d'une formation au Centre du Bouchet de l'OFB.



Accueil d'agents de l'OFB et des réserves naturelles © D. Hémeray

Coûts de gestion :

Description de l'opération	Montant de la prestation	Financement
Animation pour des familles	250 €	Orléans Métropole
Animation de découverte de la réserve	250 €	Capgémmini
Animation pour les familles du personnel de la Préfecture	500 €	Préfecture du Loiret

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Les sorties de l'agenda et les animations pour les groupes constitués ont permis de sensibiliser 507 personnes, soit une moyenne de 18 personnes par sortie.
 - ⇒ On peut noter l'engouement pour la sortie de découverte des araignées animée par Nelly Larchevêque et celle sur les chauves-souris, organisée avec l'aide du groupe Chiroptères de LNE. On peut par contre regretter la pluie continue le jour de la sortie proposée sur le thème des poissons, en partenariat avec la Fédération de pêche du Loiret (2 participants seulement...).
 - ⇒ Trois sorties ont été labellisées « année du Castor » pour les 50 ans de la réintroduction de l'espèce.
 - ⇒ Les thèmes proposés sont variés et les lieux de sorties se répartissent sur les différentes communes du territoire, selon la saison et les potentialités de chaque secteur.
- Les sorties de l'agenda couplées avec des événements locaux (à La Chapelle ou Chaingy) ont participé à l'apport de public sur ces manifestations.
- La communication d'Orléans Métropole dans le cadre des 24h de la Biodiversité permet de toucher un public nouveau, très intéressé, qui ne connaît bien souvent pas la réserve naturelle et les actions qu'elle mène.
- L'accueil de naturalistes ou de scientifiques d'autres régions permet de valoriser le patrimoine naturel de la réserve, tout en exposant le travail mené dans de nombreux domaines.

- Le travail avec de nouveaux partenaires (entreprises, Préfecture...) offre l'opportunité de toucher de nouveaux publics et apporte de l'autofinancement pour le budget de la réserve naturelle.
- ⇒ Cette opération participe à faire connaître la réserve naturelle de Saint-Mesmin à l'échelle locale ou nationale, selon les publics accueillis. Elle est reconduite chaque année.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 % Efficience : TB

PA3 Réalisation de points-rencontre

Objectif de l'opération : rencontrer le public qui fréquente la réserve naturelle, pour faire connaître cet espace naturel protégé, sa réglementation et ses richesses

Résumé des interventions réalisées :

- Deux points-rencontre ont été proposés en 2024 :
 - ⇒ l'un à Mareau-aux-Prés le 22 juillet, annoncé dans l'agenda des sorties de LNE.
 - ⇒ l'autre à La Chapelle-Saint-Mesmin, le 9 août, pour échanger avec les promeneurs de ce secteur de la réserve naturelle.

Coûts de gestion : /**Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :**

- La météo du printemps et de l'été n'a pas été propice à l'organisation d'autres points-rencontre. Les nombreux reports, voire annulations, d'opérations scientifiques notamment, ont eu un impact sur l'organisation de l'équipe et rendu plus compliqué l'ajout de points-rencontre dans le planning. Mais au regard de l'expérience des années précédentes, et le manque de temps récurrent pour cette opération, les objectifs fixés en début d'année n'étaient pas très ambitieux.
 - ⇒ Cette opération aura permis de toucher 23 personnes, dont 10 lors d'un contact spontané à La Chapelle-Saint-Mesmin.
 - ⇒ La sensibilisation du public est régulièrement effectuée lors des tournées de surveillance, pour renseigner le public sur la réglementation ou les milieux et espèces de la réserve.
- L'opération est renouvelée en 2025, avec le souhait de rendre plus visible la présence de la réserve naturelle sur un départ de promenade (parking de la Pointe de Courpain par exemple), plutôt que d'essayer de capter le public en déambulation.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 75 % Efficience : TB

PA4 Organisation d'actions de sciences participatives sur la biodiversité et le changement climatique

Objectif de l'opération : mobiliser le public et proposer une sensibilisation plus interactive, ciblée sur les questions de biodiversité ou de changement climatique.

Résumé des interventions réalisées :

- Mise à jour des listes d'espèces de faune et de flore observées dans la réserve naturelle jusqu'en 2023 et extraction des espèces non revues depuis 2014.
- Appel aux naturalistes amateurs via Facebook, la Lettre d'information de LNE et Obs'45, pour réaliser des prospections de terrain permettant de rechercher les espèces non revues dans différents groupes taxonomiques (plantes, oiseaux, champignons, insectes...), pour actualiser l'inventaire de la biodiversité de la réserve naturelle.
- Appel aux bénévoles du groupe ornithologique de LNE, pour actualiser la liste des oiseaux nicheurs dans la réserve naturelle.



Ophrys abeille, revue pour la 1ère fois depuis 1990 © T. Vaisy

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- 875 données de faune et de flore ont été saisies par 23 naturalistes.
- ⇒ 23 observateurs ont enregistré des observations réalisées dans la réserve naturelle, soit trois fois plus que l'année dernière, ce qui reflète une belle mobilisation suite à nos appels.
- ⇒ Grâce à l'effort conjugué des bénévoles et des salariés, 27 espèces non revues depuis 2014 ont été retrouvées, et 92 nouvelles ont été découvertes (voir CS35).
- ⇒ Une nouvelle espèce d'oiseau nicheur a été observée : le Héron cendré, avec un nid découvert sur une île de la Loire.

Les actions menées en 2024 ont mis en évidence l'ancienneté de certaines données, liées à des inventaires passés non reconduits depuis 2014 (araignées, mollusques...). L'actualisation de ces données nécessitera l'intervention de spécialistes. Néanmoins, la mobilisation des naturalistes amateurs autour des données de la réserve naturelle a été positive. D'autres actions participatives sont à l'étude, notamment à l'occasion de l'anniversaire de la réserve naturelle en 2026 (opération MS8).

Evaluation de l'opération :

Réalisation :  100 % Efficience :  B

MS8 Organisation d'une Fête pour l'anniversaire de la réserve

Objectif de l'opération : proposer des actions inédites pour mettre en valeur la réserve naturelle et ses actions, auprès des partenaires, du grand public, au travers d'une communication spécifique.

Opération non programmée en 2024.

OO5.2 : Valoriser la réserve en tant que support de formation**PA5 Réalisation de formations pour les professionnels**

Objectif de l'opération : valoriser la réserve naturelle et ses actions comme support de formation pour des professionnels exerçant dans des domaines en lien avec la biodiversité, la gestion d'espaces naturels, ou l'éducation à l'environnement, promouvoir des pratiques vertueuses pour une meilleure prise en compte de la biodiversité.

Résumé des interventions réalisées :

- Renouvellement de la journée de formation pour les agents RTE, qui s'inscrit dans le cadre de la convention nationale entre RTE et Réserves Naturelles de France (RNF).
- Animation de 6 demi-journées de formation sur la thématique de la transition écologique et du changement climatique, pour des hauts-fonctionnaires de l'Etat de diverses administrations. (Préfecture, Rectorat, Tribunaux, DREAL, DRAAF...), projet financé par le CNRS.
- Animation d'une demi-journée de formation pour des étudiants d'AgroParisTech post Bac+5, sur les enjeux liant biodiversité et changement climatique.
- Animation d'une journée de formation pour les agents du Pôle Loire de la DDT du Loiret, sur la thématique des invasives : écorçage d'Erables negundo, dynamique de l'Ailante glanduleux et gestion de l'espèce...
- Cours pour des étudiants en Master à l'Université d'Orléans et animation d'une sortie sur la flore des milieux herbacés, avec le CBNBP.



Formation sur la gestion des invasives avec des agents du Pôle Loire de la DDT du Loiret © D. Hémeray

Coûts de gestion :

Description de l'opération	Montant de la prestation	Financier
Formation pour des agents de Réseaux Transport d'Electricité	840 €	RNF
6 formations à la transition écologique pour les hauts-fonctionnaires de l'Etat	2100 €	CNRS
Formation pour des étudiants d'AgroParisTech	250 €	AgroParisTech

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Comme chaque année, la formation des agents de RTE permet de valoriser le travail réalisé avec l'entreprise pour la gestion de la végétation sous les lignes de la Pointe de Courpain (voir opération IP1), tout en communiquant sur les enjeux de biodiversité auprès des agents, pour la sécurisation du réseau électrique. Deux journées sont d'ores et déjà programmées en 2025.
- Le partenariat avec le CNRS a offert l'opportunité d'accueillir sur le territoire de la réserve des hauts-fonctionnaires de l'Etat de la région Centre-Val de Loire, qui ont bien souvent découvert la réserve naturelle, ses missions et ses enjeux. Des prolongements seront possibles en 2025, selon les financements obtenus par le CNRS pour cette action.
- Le partage d'expérience avec les agents du Pôle Loire de la DDT est riche et s'inscrit dans une démarche de réciprocité. Les échanges qui ont eu lieu lors des sorties détaillées dans l'opération MS2 ont rapproché les agents des deux structures, permettant d'accroître les partenariats pour la mise en œuvre d'actions de gestion dans la réserve.
- L'accueil d'étudiants, futurs professionnels, reste prioritaire, pour témoigner de façon concrète de la vie d'un espace naturel protégé, de ses enjeux et des éventuelles difficultés, notamment dans le contexte du changement climatique.
 - ⇒ Les formations avec des professionnels sont des temps de partage de connaissances et de retours d'expériences pour une meilleure prise en compte des milieux et des espèces. Elles participent également, avec les groupes constitués, à l'autofinancement de la réserve.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 %

Efficiency : TB

MS9 Entretien des liens avec les universités, accueil et encadrement de stagiaires

Objectif de l'opération : développer et entretenir les relations avec les universitaires, participer à la formation des étudiants, encadrer efficacement les stagiaires.

Résumé des interventions réalisées :

- Accueil de stagiaires pour une semaine de découverte de la réserve naturelle et de son fonctionnement : collégien de 3^e au collège Charles de Foucaud, à Meung-sur-Loire, lycéennes en 2^{de} au Lycée de Poisy (74) et en 1^{ère} au Lycée agricole d'Amilly.
- Accueil d'Apolline REVERCHON, étudiante en 2^e année de Licence à L'université de Tours pour découvrir LNE et les actions menées dans la réserve naturelle.
- Accueil d'Elliott COURGEON, en 2^{de} à la MFR de Chaingy, pour un stage de 9 semaines en alternance entre mars et juin, pour aider le garde pour les missions de gestion et d'entretien (entretien des sentiers, chantiers de gestion des milieux naturels, renouvellement de la signalétique...).



Aide de stagiaires pour l'implantation de panneaux sur les îles
© T. Vaisy

- Recrutement de Raphaël MARIVAIN, stagiaire de 3^e année de Licence à l'Université de Rennes pour 7 semaines sur l'étude des roselières, des populations de Rousserolle effarvatte et Bruant des Roseaux (voir CS23).
- Aide d'Aksel SAMELA, stagiaire de BTS Gestion et Protection de la Nature du Campus La Mouillère à Orléans, au cours d'un stage de 5 semaine, pour la saisie et l'analyse des données botaniques et la mise en place d'un protocole de suivi des ligneux sur les pelouses à Gagée des Prés (voir IP1).
- Présentation des métiers des réserves naturelles et de la protection de la nature :
 - ⇒ Lors du Forum de l'orientation, à la demande de l'Université d'Orléans.
 - ⇒ A la MFR de Chaingy, auprès des jeunes en Bac Pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune.
 - ⇒ Aux collèges d'Ingré et d'Orléans La Source, pour des classes de 4^e.
- Rencontre des formateurs du BTS Gestion et Protection de la Nature du Campus de la Mouillère à Orléans et passage aux portes ouvertes de la MFR de Chaingy.
- Réponses aux sollicitations d'étudiants d'AgroParisTech, avec l'aide de bénévoles de LNE, pour des interviews sur les enjeux autour du Castor, de la forêt et des énergies renouvelables.

Coûts de gestion : Gratification stagiaire de L3 (voir CS23).

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- L'association gestionnaire de la réserve participe activement à l'accueil de jeunes pour des stages de découverte, ou pour des stages plus longs selon les opportunités.
 - ⇒ 7 jeunes ont ainsi été accueillis pour des stages en 2024, soit un total de 23 semaines encadrées par l'équipe de la réserve naturelle.
 - ⇒ Les stages longs (L3 ou BTS) sont une réelle plus-value pour aider les salariés dans la réalisation de certaines opérations, sur le terrain ou pour la saisie et l'analyse de données. Le travail de suivi des roselières a fait l'objet d'un rapport synthétisant les actions réalisées en 2024.
 - ⇒ L'appui d'un jeune en alternance a été d'une grande aide pour le garde, notamment cette année, avec le développement important de la végétation sur les sentiers.
- Les contacts avec l'Université d'Orléans et les établissements locaux (MFR, Campus de la Mouillère) sont nécessaires et peuvent déboucher sur des partenariats, tout en valorisant les actions menées sur le territoire de la réserve naturelle.

Evaluation de l'opération :

Réalisation :  100 % Efficience :  B

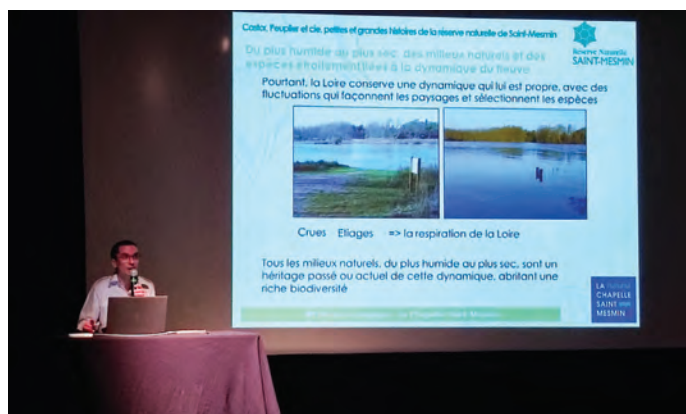
OO5.3 : Développer les partenariats avec les acteurs locaux pour mieux faire connaître aux habitants du territoire la réserve naturelle et ses enjeux

PA6 Participation à des manifestations locales et animations de stands

Objectif de l'opération : faire connaître la réserve naturelle, sa réglementation et ses richesses, aux habitants des communes situées à proximité pour faciliter son appropriation et son respect.

Résumé des interventions réalisées :

- Animation d'une conférence, d'un stand et d'une balade nature pendant le week-end Déclic Ecologique (les 6 et 7 avril) et d'une sortie crépusculaire pour les 24h de la Biodiversité, en lien avec la commune de La Chapelle-Saint-Mesmin (31/05).
- Animation d'un stand et d'une balade nature à Fourneaux-Plage pendant la fête de la nature organisée par la commune de Chaingy le 25 mai.
- Animation d'une sortie au Pâtis le 1^{er} juin, dans le cadre des 24h de la Biodiversité, en partenariat avec la commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin et le club de spéléologie du Val de Loire.



Conférence à La Chapelle-Saint-Mesmin © C. Plane

- Animation d'un stand pendant le week-end de la Fête des plantes et de la Biodiversité, en partenariat avec la commune de Mareau-aux-Prés, les 26 et 27 octobre.
- Participation à la première réunion préparatoire de l'édition 2025 du Festival de Loire, coordonnée par le MOBE et Orléans Métropole.

Coûts de gestion : /

Description de l'opération	Montant de la prestation	Financement
Conférence lors du WE Déclic écologique	300 €	Commune de La Chapelle-St-Mesmin

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- L'équipe de la réserve naturelle a répondu à toutes les sollicitations des communes du territoire.
 - ⇒ L'ancrage local de la réserve passe nécessairement par des temps d'échanges avec le public proche de l'espace protégé. Ces manifestations sont l'occasion de rencontrer des habitants et des riverains et de valoriser nos actions et les effets positifs sur la biodiversité.
 - ⇒ Les stands permettent de rencontrer les habitants, de discuter de la réserve naturelle, de ses limites et de sa réglementation, mais aussi d'inviter à venir découvrir la nature lors des sorties proposées dans l'agenda semestriel.

Les échanges avec le public de proximité son importants pour renforcer le lien avec les communes et les habitants du territoire. Des événements sont déjà programmés en 2025 pour cette opération reconduite chaque année sur la durée du plan de gestion.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 % Efficience : TB

El6 Accompagnement des communes et des collectivités locales dans les projets de valorisation de la biodiversité ou de sensibilisation de la population

Objectif de l'opération : favoriser des projets de protection, de gestion, de sensibilisation... de la biodiversité des bords de Loire, en collaboration avec les élus et les services municipaux

Résumé des interventions réalisées :

- Avec la commune de Chaingy :
 - ⇒ Restitution de l'étude biodiversité de 2023 sur les parcelles communales devant les élus du conseil municipal et présentation des enjeux du plan de gestion 2023-2032.
 - ⇒ Travail sur des panneaux présentant la faune et la flore des bords de Loire, ainsi que sur une signalétique d'accueil du public à Fourneaux-Plage (réunion en mairie, rédaction de textes, sélection de photos...).
 - ⇒ Echanges avec les services techniques pour la gestion de la végétation autour de Fourneaux-Plage.
- Présentation du plan de gestion à deux élus de Saint-Pryvé Saint-Mesmin, échanges sur les enjeux de biodiversité sur le territoire communal et les partenariats possibles.
- Participation à l'inauguration du sentier de découverte « sur les traces du passeur » à La Chapelle-Saint-Mesmin, échanges réguliers avec les élus et les services municipaux pour la gestion des bords de Loire et pour l'organisation d'actions de sensibilisation (WE Déclic écologique, 24h Biodiversité).
- Echanges réguliers avec les services municipaux de Mareau-aux-Prés, notamment sur les perspectives de gestion de parcelles en bord de Loire, suite à la démarche foncière mise en place par la commune (voir El8).



Nouveau panneau sur la biodiversité ligérienne à Fourneaux-Plage © D. Hémeray

- Sollicitation de la commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin pour le projet de ponton au bord du Loiret, pour l'animation des 24h de la Biodiversité au Pâtis et pour un projet d'article dans le bulletin municipal.
- Echanges avec des élus de Saint-Ay sur la gestion des bords de Loire et organisation du comité consultatif de gestion dans une salle communale.

Coûts de gestion : /**Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :**

- Les contacts avec les communes sont réguliers, que ce soit avec les élus ou avec les services communaux, selon les enjeux et l'actualité du territoire.
 - ⇒ Les actions conduites en partenariat, comme le sentier de découverte à La Chapelle-Saint-Mesmin, ou la nouvelle signalétique implantée à Fourneaux-Plage, reflètent le travail de concertation entre l'équipe de la réserve naturelle et les communes du territoire.
 - ⇒ Les actions de sensibilisation (stands, conférence, sorties) réalisées à La Chapelle-Saint-Mesmin, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, Mareau-aux-Prés et Chaingy contribuent au renforcement des liens entre les acteurs locaux et le gestionnaire de la réserve.
- La présentation du plan de gestion de la réserve au conseil municipal de Chaingy, ou devant les élus de Saint-Pryvé, permet des temps de discussion et de questions, pour mieux expliquer les actions réalisées dans la réserve et les enjeux pour la biodiversité des bords de Loire.

L'équipe de la réserve naturelle essaie d'apporter autant que possible des réponses aux sollicitations des communes ; elle les informe des actions réalisées sur leur territoire, pour répondre à l'objectif d'une meilleure appropriation de la biodiversité ligérienne par les acteurs locaux.

Evaluation de l'opération :

Réalisation :  100 % Efficience :  TB

MS10 Communication dans les bulletins municipaux et autres supports des acteurs institutionnels

Objectif de l'opération : proposer aux collectivités du territoire, des articles sur la réserve naturelle, sur les actions menées ou sur le patrimoine protégé, afin de mieux faire connaître aux habitants le rôle de cet espace protégé.

Résumé des interventions réalisées :

- Rédaction d'un article pour le bulletin municipal de la commune de Saint-Hilaire Saint-Mesmin (parution prévue en février 2025), pour présenter le chantier réalisé sur une station de bambou au bord du Loiret, dans le cadre d'un stage citoyenneté-environnement (voir SP2).
- Parution d'un article dans le bulletin municipal de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin pour rendre compte du renouvellement de la convention entre la commune et LNE pour la gestion de la Pointe de Courpain (signée en décembre 2023).

Coûts de gestion : /**Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :**

- Un article a été transmis et publié suite à la sollicitation des élus de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin.
- Il n'y a pas eu d'autre sollicitation en 2024. Le manque de temps n'a pas permis d'être proactif et de proposer des articles aux autres communes du territoire.
 - ⇒ Cette opération est poursuivie en 2025, en essayant de proposer des articles sur les actualités marquantes de l'année : suivi de la forêt alluviale, inventaire piscicole..., en lien avec l'opération CC1.

Evaluation de l'opération :

Réalisation :  50 % Efficience :  TB

CI4 Création de panneaux pédagogiques à la Pointe de Courpain

Objectif de l'opération : Informer le public sur la sensibilité des milieux naturels de la Pointe de Courpain et communiquer sur les actions menées sur ce site.

Opération non programmée en 2024.

CC1 Diffusion d'informations et promotion de la réserve à travers les médias

Objectif de l'opération : faire connaître la réserve naturelle et ses enjeux, valoriser les actions mises en œuvre auprès des médias locaux et régionaux

Résumé des interventions réalisées :

- Prise de contact avec les correspondants locaux de la République du Centre pour communiquer sur certaines actions : inventaires des Orthoptères à la Pointe de Courpain, renouvellement de la convention avec ENEDIS...
- Réponse aux sollicitations des correspondants locaux sur des questions environnementales ou des actions réalisées dans la réserve : présence de taches d'Azolla sur le Loiret, comptage Wetlands...
- Transmission des dates de sorties de l'agenda à la rédaction par le secrétariat de LNE.
- Collecte des articles traitant de l'actualité de la réserve, pour tenir à jour la revue de presse annuelle.



Article sur une sortie de la réserve naturelle

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Le relai de la République du Centre est précieux pour valoriser les actions mises en œuvre dans la réserve et relayer le travail de sensibilisation avec les sorties nature proposées par LNE. Les correspondants locaux ou les journalistes ont répondu favorablement à nos demandes et l'équipe de la réserve s'est rendue disponible pour répondre aux sollicitations.
 - ⇒ 26 articles en lien avec l'actualité de la réserve ont été publiés en 2024 dans la République du Centre, une majorité annonçant ou rendant compte des sorties nature.
 - ⇒ 2 articles ont été publiés dans d'autres supports : 1 dans le bulletin d'Orléans Mag, l'autre dans Mag Centre.
- Il n'y a pas eu de contact avec d'autres médias en 2024
 - ⇒ Cette opération est reconduite chaque année et une communication spécifique sera faite sur les actions inédites, telle que le suivi de la forêt ou l'inventaire piscicole.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 % Efficience : TB

OO5.4 : Poursuivre le travail de communication pour faire connaître la réserve naturelle et sensibiliser une population élargie à ses richesses

CC2 Création ou acquisition d'outils ou d'équipements pédagogiques ou multimédias valorisant la réserve et ses richesses

Objectif de l'opération : Promouvoir les actions de la réserve et faire connaître la biodiversité qu'elle abrite grâce à des supports attractifs et/ou participatifs

Résumé des interventions réalisées :

- Achat d'empreintes en résines pour compléter la série sur les espèces ligériennes (mammifères et oiseaux).
- Création de deux jeux de puzzles avec des photos de plantes et d'animaux de la réserve collés sur des

cubes (puzzle de 4 cubes et de 9 cubes selon l'âge des enfants).

- Création en continue de nouveaux supports d'animation pour répondre aux demandes des enseignants ou des groupes, pour les opérations PA1, PA2 ou PA5.

Coûts de gestion : Inclus dans la ligne « petit matériel » dans le budget.

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- L'attractivité des stands de la réserve et les activités interactives sont toujours recherchées pour capter le public et favoriser les échanges.
 - ⇒ Les deux puzzles réalisés ont été proposés lors de chaque manifestation où l'équipe de la réserve animait un stand et ont rencontré un vif succès auprès des enfants et de leurs familles.
 - ⇒ Les supports créés en 2023 (maquettes d'animaux, comptoir...) ont été réutilisés et agrémentent les stands pour une meilleure visibilité de la réserve.



Nouveaux puzzles pour l'animation des stands de la réserve
© D. Hémeray

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 % Efficience : TB

MS11 Valorisation des études scientifiques ou des actions réalisées dans la réserve (sites internet, page FB, revues spécialisées)

Objectif de l'opération : diffuser des informations sur la réserve naturelle, sa biodiversité ou ses actions, et vulgariser les études scientifiques conduites sur son territoire.

Résumé des interventions réalisées :

- Les animations nature de l'agenda font systématiquement l'objet d'une communication via la page Facebook de LNE et des publications rendent compte des visuels réalisés par les participants lors des animations Land Art. L'animation en partenariat avec la Fédération de pêche du Loiret a également fait l'objet d'une publication.
- Des posts Facebook ont été diffusés sur la page de LNE pour rendre compte d'actions inhabituelles (comme l'inventaire des papillons de nuit, ou l'expérimentation de gestion de la Gagée des Prés avec le CBNBP à Mareau).
- Des photos de faune et de flore de la réserve sont régulièrement publiées sur le nouveau compte Instagram de LNE.
- Des articles traitant de l'actualité de la réserve sont rédigés et publiés dans la Lettre d'information trimestrielle de LNE, à destination des adhérents.
- Le travail sur la refonte du site internet de l'organisme gestionnaire de la réserve n'a finalement pas débuté en 2024 et l'équipe n'a pas été sollicitée pour enrichir son contenu.



Publication Facebook © LNE

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- L'article rédigé en 2023 dans Recherches Naturalistes en Région Centre sur le plan de gestion de la réserve n'a pu être valorisé, car la publication du magazine a pris beaucoup de retard (édition prévue au 1er semestre 2025).

- La page FB de LNE, les sites internet (RNF et LNE), ainsi que la page Instagram, sont des vecteurs de communication à faire vivre et à actualiser régulièrement, qui rendent plus visibles les actions menées dans la réserve et la richesse des espèces qui y vivent à toutes saisons.
 - ⇒ Le travail de communication est chronophage et souvent moins prioritaire, mais pourtant essentiel.
 - ⇒ La communication sera à poursuivre en 2025, auprès des adhérents de l'association, mais aussi auprès du grand public et des habitants du territoire.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 75 %

Efficiency : TB

CC3 Actualisation du dépliant de présentation de la réserve naturelle

Objectif de l'opération : disposer d'un dépliant institutionnel de présentation de la réserve naturelle actualisé pour diffuser des informations plus précises.

Résumé des interventions réalisées :

- Le dépliant de présentation de la réserve naturelle actualisé en 2023 a été réédité en 2024, pour poursuivre une large diffusion lors des différentes manifestations ou animations.

Coûts de gestion :

Description de l'opération	Coût	Type de dépense	Financement
Nouvelle impression du dépliant de présentation de la réserve naturelle - 1000 exemplaires	327,60 €	Facture Concordances	Autofinancement

CC4 Création de dépliants sur la faune et la flore des principaux sites de la réserve ou autres supports de communication

Objectif de l'opération : Diversifier les supports de communication édités par la réserve et proposer au public des informations plus précises sur les sites ou sur les espèces qu'elle protège.

Résumé des interventions réalisées :

- Pour enrichir la collection des dépliants sur les milieux et espèces emblématiques de la Loire, l'équipe de la réserve naturelle a débuté un travail sur la présentation du site de la Pointe de Courpain : faune, flore, historique, enjeux...
 - ⇒ Choix du format, rédaction des textes, recherche d'illustrations...

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Le projet de dépliant sur la Pointe de Courpain est bien avancé, mais n'a pu être finalisé en 2024, à cause d'imprévus ayant eu des impacts sur le fonctionnement de LNE et la disponibilité de son personnel.
 - ⇒ La recherche d'illustrations a mis en évidence des lacunes et des photographies complémentaires seront prises en 2025.
 - ⇒ Une publication est prévue d'ici l'été 2025, en lien avec les acteurs du site, la commune de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, le propriétaire, RTE ou le CD45.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 50 %

Efficiency : B

CC5 Edition d'un livret de vulgarisation du plan de gestion de la réserve et de sa biodiversité

Objectif de l'opération : vulgariser le contenu du plan de gestion 2023-2032 : le diagnostic, avec la richesse de la faune et de la flore, les espèces à enjeux, mais aussi les principales priorités et orientations pour la gestion du territoire

Opération non programmée en 2024.

EI7 Réalisation d'une enquête de fréquentation

Objectif de l'opération : Mieux connaître le public qui fréquente la réserve naturelle pour orienter si nécessaire les actions dans certains secteurs

Opération non programmée en 2024.

OO5.5 : Faire évoluer les activités et les usages, pour tendre vers des pratiques compatibles avec les enjeux de la réserve naturelle

MS12 Participation à la gestion des sangliers et autres conflits d'usages pouvant avoir un impact sur les activités humaines

Objectif de l'opération : entretenir des contacts avec les acteurs du territoire et les services de l'Etat et tenter de trouver des solutions de manière graduelle pour prévenir les dommages et les éventuelles conséquences économiques.

Résumé des interventions réalisées :

- Organisation d'un chantier, avec l'aide de bénévoles, pour dégager le grillage d'un maraîcher, dont l'exploitation est contigüe à la réserve naturelle. Les branches dépassant du grillage, qui risquaient de gêner l'activité agricole, ont également été coupées et évacuées.
- Intervention en régie pour tronçonner des branches tombées en limite de vergers et pour un arbre tombé sur une parcelle cultivée au bord du Loiret.
- En lien avec le SML, sollicitation d'une entreprise pour effectuer un devis d'élagage, pour poursuivre le travail initié depuis plusieurs années, pour sécuriser les vergers dans les secteurs où ont été identifiés des arbres susceptibles de causer des dommages.



Tronçonnage d'un arbre tombé en bordure des parcelles agricoles
© T. Vaisy

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Le partenariat mené avec le SML a permis de poursuivre la sécurisation des vergers dans le périmètre de protection (intervention d'une entreprise début 2025).
- Des interventions sur la végétation (arbres, branches...) ont été réalisées en périphérie de plusieurs secteurs agricoles, pour éviter toute gêne à l'exploitant.
 - ⇒ L'équipe de la réserve répond autant que possible aux sollicitations des usagers, notamment les exploitants agricoles, dans le respect des enjeux de biodiversité identifiés dans le plan de gestion.
 - ⇒ Cette opération sera maintenue en 2025, en concertation avec les acteurs du territoire.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 % Efficience : TB

MS13 Entretien des liens et sensibilisation des riverains, propriétaires, exploitants agricoles, clubs sportifs ou usagers

Objectifs de l'opération : être à l'écoute des acteurs du territoire et de leurs sollicitations, informer les propriétaires et usagers des limites de la réserve pour limiter les infractions, mieux connaître les acteurs locaux qui vivent ou ont des activités dans la réserve naturelle ou à proximité.

Résumé des interventions réalisées :

- En lien avec le SMBL, le Comité Départemental de Canoë-Kayak et la commune de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, veille sur les arbres penchés au-dessus de l'eau ou tombés dans le Loiret pour organiser des interventions rapides en cas de danger pour les usagers (voir CI1).
- Réunion avec des membres du CDCK pour échanger sur le contenu de panneaux d'entrée (et de sortie) de la réserve (voir CI).
- Réponse aux sollicitations des riverains et usagers du territoire et prise de contact pour évoquer les limites de la réserve lors de projets d'entretien de la végétation ou de changement de propriétaire.
 - ⇒ Rencontre avec des riverains tout au long de l'année, selon les opportunités et les besoins.
 - ⇒ Rencontre du Président de la société de chasse de Chaingy, pour échanger sur les pratiques, les limites de la réserve naturelle...
 - ⇒ Participation à une réunion à l'invitation de l'APPMVL.
 - ⇒ Prise de contact avec une personne développant une activité de découverte de la nature en canoë aux abords de la réserve naturelle.
- Poursuite de la distribution de documents dans les boîtes à lettre des habitations donnant sur la réserve naturelle ou son périmètre de protection, démarche initiée en 2023 (50 courriers distribués).



Intervention sur un arbre tombé dans le Loiret pour sécuriser le cours d'eau pour les usagers © T. Vaisy

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Toutes les sollicitations ont fait l'objet d'une réponse. Les rencontres avec les riverains ont été l'occasion de rappeler la réglementation et les limites de l'espace protégé, et d'échanger des coordonnées, ce qui facilitera les contacts ultérieurs.
 - ⇒ Les riverains sont également informés de tout chantier à proximité de leur propriété, ce qui favorise également les discussions sur les actions menées dans la réserve.
- Les courriers, accompagnés des dépliants de la réserve naturelle et de l'explication de la réglementation, offrent à la réserve plus de visibilité et facilitent là encore, la prise de rendez-vous en cas de besoin des propriétaires.
 - ⇒ Les courriers distribués en 2023 ne se sont pas traduits par de nouvelles prises de contact.
- De nombreux nouveaux contacts permettent de renforcer la connaissance des habitants et des usagers du territoire, surtout après des changements de propriétaires.

Cette opération est reconduite chaque année.

Évaluation de l'opération :

Réalisation : 100 % Efficience : B

EI8 Mise en place de conventions de gestion ou acquisitions foncières, dans le périmètre de protection ou ses abords

Objectif de l'opération : renforcer la maîtrise foncière dans le périmètre de protection et aux abords de la réserve, pour une meilleure prise en compte des habitats naturels et des espèces

Résumé des interventions réalisées :

- Prise de contact avec la SAFER pour préciser les actions à mettre en œuvre pour intervenir sur des parcelles identifiées comme « biens sans maîtres », dans le périmètre de protection à Mareau-aux-Prés.

- Participation à deux réunions à l'initiative de l'Etablissement Public Foncier Local Interdépartemental (EPFLI), suite à la démarche de la commune de Mareau-aux-Prés, pour l'acquisition de parcelles en bord de Loire.
 - ⇒ Présentation des limites de la réserve et des actions menées pour la gestion des milieux naturels.
 - ⇒ Discussion sur le positionnement de LNE pour les parcelles acquises par l'EPFLI, en lien avec la commune de Mareau-aux-Prés et hiérarchie de priorités selon leur emplacement et leur valeur biologique, sur la base de documents cartographiques réalisés par l'équipe de la réserve.
- Organisation d'une sortie de prospection faune et flore avec des adhérents de LNE sur le terrain des Grands-Biaunais à Mareau-aux-Prés, qui fait l'objet d'une convention de gestion depuis 2023.



Prospection naturaliste aux Grands-Biaunais (Mareau-aux-Prés)
© D. Hémeray

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Le travail mené avec l'EPFLI sur l'acquisition de parcelles dans le périmètre de protection à Mareau-aux-Prés est essentiel pour la protection des secteurs de pelouses à Corynéphore blanchâtre et des boisements alluviaux.
 - ⇒ Certaines parcelles acquises par l'EPFLI seront mises à disposition de LNE pour leur gestion écologique, dans le périmètre de protection ou ses abords (signature d'une convention tripartite avec la commune de Mareau-aux-Prés et l'EPFLI prévue début 2025).
 - ⇒ 16 parcelles concernent le périmètre de protection, soit une surface de 4,5 ha.
 - ⇒ 17 parcelles situées aux abords de la réserve intégreront également cette convention, afin de protéger les boisements laissés en libre-évolution, ou mettre en place des actions de gestion (débardage, lutte contre les espèces invasives...), selon les opportunités et les moyens humains disponibles.

La démarche engagée dans ce secteur de la réserve répond au besoin d'avoir une meilleure maîtrise foncière dans le périmètre de protection, enjeu identifié dans le plan de gestion, pour renforcer la protection d'habitats prioritaires, pelouses ou boisements, avec la possibilité de mener des actions de gestion. L'EPFLI et la commune de Mareau-aux-Prés poursuivent leurs acquisitions (notamment en ciblant les parcelles « biens sans maîtres ») et une actualisation de la convention pourra être à l'ordre du jour fin 2025.

- L'inventaire réalisé sur la parcelle communale des Grands-Biaunais a permis d'inventorier 147 espèces (plantes, oiseaux ou insectes). D'autres prospections pourront être réalisées selon les opportunités.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 % Efficience : B

EI9 Etude des conditions d'une extension du périmètre de protection de la réserve naturelle avec les acteurs locaux et mise en œuvre le cas échéant

Objectif de l'opération : dans une logique de cohérence écologique et de fonctionnement des milieux naturels, étendre le périmètre de protection de la réserve pour intégrer des secteurs à enjeux et en rendre les limites plus lisibles.

Résumé des interventions réalisées :

- Poursuite des discussions avec les services de l'Etat (DDT et DREAL) sur les secteurs géographiques qui pourraient être concernés par ce projet et sur les différentes étapes réglementaires et administratives à suivre.
- Identification des parcelles concernées par communes, et synthèse dans un tableau avec des précisions sur la surface, le foncier..., en cohérence avec les éléments mentionnés dans la fiche opération (meilleure lisibilité des limites et plus grande cohérence biologique, ajout de zones tampons pour une meilleure protection de la réserve naturelle...).

Coûts de gestion : /**Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :**

- Les contours théoriques du projet d'extension du périmètre de protection ont été proposés par le gestionnaire de la réserve naturelle et validés par les services de l'Etat.
 - ⇒ Les étapes suivantes de la démarche qui seront réalisées en 2025 ont été définies : rencontre des élus dans chacune des communes concernées et des principaux propriétaires, présentation au comité consultatif de gestion...
- L'année 2025 permettra réellement de lancer cette opération, avec la rencontre des acteurs locaux et les discussions sur la proposition de parcelles qui pourraient intégrer un périmètre de protection élargi.



Chênaie sur une parcelle communale à Chaingy © D. Hémeray

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 %

Efficience

B



Mandala réalisé au cours d'une animation sensorielle © A. Hergibo

OLT 6 Approfondir les connaissances naturalistes et scientifiques et suivre les évolutions du patrimoine naturel de la réserve

CS26 Actualisation de la cartographie des habitats de la réserve

Objectif de l'opération : mettre à jour la cartographie des habitats de la réserve, particulièrement les habitats prioritaires, pour mesurer leur évolution depuis 2020 et leur représentativité sur le territoire de la réserve

Opération non prévue en 2024.

OO6.1 Mettre en œuvre des inventaires naturalistes pour actualiser et enrichir les connaissances



Pyrochroa coccinea sur une ombellifère © T. Vaisy

CS27 Inventaire des chiroptères de la réserve naturelle et de ses abords



Grand Murin dans une cavité en hiver © T. Vaisy

Objectif de l'opération : actualiser la connaissance sur les chiroptères et évaluer la responsabilité de la réserve dans la protection des espèces arboricoles.

Résumé des interventions réalisées :

- Observation de quelques chauves-souris hibernant dans les caves surplombant la Loire, dans le coteau à Saint-Ay, lors du comptage annuel des chauves-souris par le groupe Chiro-Centre et les bénévoles de LNE : 7 espèces observées (Grand Murin, Murin de Natterer, Murin de Bechstein, Grand Rhinolophe, Murin de Daubenton, Murin à oreilles échancrées et une espèce d'Oreillard non déterminée).
- Observations ponctuelles recueillies par les agents, dans le même secteur de la réserve, au cours des tournées de surveillance : observation du Grand Rhinolophe, Murin à moustaches et Grand Murin.
- Sortie estivale grand public à La Chapelle, co-animée par le groupe Chiro de LNE : contact avec la Noctule commune, la Sérotine commune, et les Pipistrelles commune et de Kuhl, grâce à un détecteur d'ultra-sons.

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- 12 espèces de chiroptères ont été inventoriées en 2024, sur les 16 espèces connues dans la réserve naturelle, soit un fort pourcentage, malgré le peu d'actions ciblant ce groupe de mammifères.
 - ⇒ Les prospections hivernales et estivales se complètent et attestent de la présence des chauves-souris dans la réserve naturelle et ses abords, à toute saison.
 - ⇒ Les données restent malgré tout ponctuelles et ne reflètent pas la richesse de la réserve naturelle pour ces espèces. Des prospections ciblées seront à programmer, mais ce ne sera pas encore une priorité en 2025. Toutes les opportunités sont néanmoins saisies chaque année pour enrichir la connaissance sur ce groupe d'espèces peu étudiées depuis la création de la réserve naturelle.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 %

Efficience : TB

CS28 Inventaire des oiseaux par le protocole STOC EPS

Objectif de l'opération : mesurer dans le temps, les évolutions des effectifs d'oiseaux communs nicheurs

Résumé des interventions réalisées :

- Réalisation des 2 passages prévus par le protocole sur les 30 points d'écoute : du 27 au 29 mars pour les nicheurs précoces, puis entre le 30 mai et le 5 juin pour les nicheurs tardifs.

La mise en œuvre du protocole s'échelonne sur 3 matinées pour chaque passage.

- Saisie des données dans Faune-France, pour une remontée des données au MNHM et au réseau des réserves naturelles de France, puis importation dans Obs'45.



Bouscarle de Cetti © Wikimedia commons

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Les 6 matinées du protocole ont été réalisées, même si les pluies du mois de mai ont compliqué la mise en œuvre du 2e passage.
- En 2024, le STOC EPS a permis de contacter 1422 individus, appartenant à 73 espèces, soit légèrement moins que ces deux dernières années (78 et 77 espèces en 2023 et 2022).
- Si on considère les oiseaux communs territoriaux, la Fauvette à tête noire, la Mésange bleue, le Pinson des arbres, le Pouillot véloce, le Rougegorge familier, le Merle noir, la Mésange charbonnière, le Troglo-dyte mignon, la Mésange à longue queue, le Pic vert, la Bouscarle de Cetti, le Grimpereau des jardins, la Grive musicienne sont les espèces les plus abondantes, par ordre décroissant. Ce sont des espèces généralistes qui vivent dans des milieux naturels variés.
 - ⇒ A noter que la Bouscarle de Cetti devient de plus en plus commune ces dernières années, tendance observée au niveau national, l'espèce étant favorisée par les hivers plus doux.
- La saisie des données via Faune-France est un peu chronophage, mais indispensable pour faire remonter nos données pour l'analyse nationale des résultats de ce protocole.
 - ⇒ Ce suivi s'inscrit sur le long terme et participe au maintien d'une veille sur les oiseaux communs, aux échelles locales et nationales. Cette opération est reconduite en 2025.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 % Efficience : TB

CS29 Inventaire des amphibiens

Objectif de l'opération : mieux connaître la richesse en amphibiens des zones humides et actualiser la connaissance de ce groupe taxonomique sur l'ensemble du territoire.

Opération non programmée en 2024.

CS30 Veille sur les reptiles

Objectif de l'opération : maintenir une veille sur les reptiles et leur répartition

Résumé des interventions réalisées :

- 8 plaques à reptiles sont disposées sur le territoire de la réserve naturelle. Elles sont relevées de façon aléatoire au cours des tournées de terrain pour s'assurer de la présence régulière des espèces présentes, notamment la Couleuvre vipérine, espèce vulnérable dans le Livre rouge régional des espèces menacées.



Orvet et Couleuvre à hélicité sous une plaque © T. Vaisy

- Les emplacements des plaques n'ont pas été modifiés par rapport à l'année dernière.
- Les observations fortuites et celles des naturalistes saisies dans Obs'45 ont été intégrées au bilan de cette opération.

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Comme l'année précédente, hormis le Lézard des souches, non revu depuis 2014, toutes les espèces de reptiles connues sur le territoire ont été observées en 2024, y compris la Tortue de Floride, espèce exotique.
 - ⇒ L'Orvet fragile et la Couleuvre helvétique sont les espèces les plus courantes, avec respectivement 25 et 24 mentions sur les 100 observations de reptiles, soit la moitié du total des observations de l'année.
 - ⇒ Les espèces patrimoniales, Couleuvre vipérine et Coronelle lisse, ont été observées à plusieurs reprises, particulièrement sous les plaques.
 - ⇒ L'essentiel des données par plaque provient de la rive sud de la Loire, certaines plaques de la rive nord étant difficilement accessibles. Les milieux naturels se sont embroussaillés dans certains secteurs, ce qui nécessitera le déplacement de certaines plaques pour des installations dans des sites plus propices.
- Une nouvelle espèce de reptile vient enrichir l'inventaire de la réserve naturelle : il s'agit de la Vipère aspic, espèce observée sur deux sites différents en 2024.
- Les recherches bibliographiques sur le Lézard des souches ont mis en évidence la difficulté de prospections ciblées pour cette espèce. Un rapprochement avec l'animateur du Plan Régional d'Action Lézard des Souches est envisagé en 2025.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 % Efficience : TB

CS31 Poursuite de l'inventaire mycologique des différents habitats

Objectif de l'opération : maintenir, voire enrichir, la connaissance mycologique dans la réserve et mieux connaître la répartition des espèces inféodées aux boisements alluviaux.

Résumé des interventions réalisées :

- Une sortie a été réalisée avec un mycologue du CBNBP (F. Desmoulins), et l'aide de bénévoles.
- Echantillonnage de trois secteurs, sur la commune de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, qui n'avaient pas encore été prospectés dans le cadre de cette opération : zones boisées de la réserve et du périmètre de protection et prairie de la Croix de Micy, pâturée par des chevaux.
- Création d'une cartographie pour conserver la mémoire des sites prospectés chaque année, dans l'optique de l'évaluation du plan de gestion.
- Saisie des données dans Obs'45.

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- 63 taxons ont été collectés lors de la sortie du 30 octobre 2024.
 - ⇒ 11 nouvelles espèces ont été trouvées, notamment *Parasela misera*, petit Coprin lié au crottin de cheval, ou *Clitocybe truncicola*, espèce « en danger » sur la liste rouge régionale.
 - ⇒ *Rhodotus palmatus*, espèce inscrite également comme étant « en danger » dans le Livre rouge régional, a une nouvelle fois été observée cette année.
 - ⇒ Cet inventaire a également permis d'actualiser des données anciennes, 8 espèces n'ayant pas été revues depuis au moins 20 ans, 5 autres depuis au moins 10 années.



Rhodotus palmatus sur un tronc © T. Vaisy

Même en l'absence d'espèce réellement patrimoniale, de nouvelles espèces de champignons ont une nouvelle fois été observées cette année et complètent la connaissance mycologique de la réserve, tout en actualisant les données les plus anciennes.

Cette opération sera poursuivie en 2025, grâce à l'aide du CBNBP et d'un bénévole mycologue.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 %

Efficience : TB

CS32 Inventaire continu de la faune et de la flore de la réserve

Objectif de l'opération : assurer une veille sur les espèces caractéristiques des milieux naturels de la réserve, mieux connaître les richesses naturelles des secteurs peu prospectés.

Résumé des interventions réalisées :

- La So.Mos, par l'intermédiaire de Julien Fleury, a réalisé une étude des insectes des laisses de crues, déposées sur les rives du fleuve à Mareau-aux-Prés.
- Les espèces observées grâce au piège photographique de la réserve naturelle permettent une veille sur la faune de la réserve.
- Les observations fortuites réalisées par l'équipe de la réserve sont saisies dans la base de données et enrichissent la connaissance de la biodiversité de l'espace protégé.
- Les observations des naturalistes amateurs apportent des données complémentaires.
- Extractions de données pour mettre en forme les tableaux d'espèces proposés aux naturalistes dans le cadre de l'opération PA4 (recherche des espèces non revues depuis 2014) et actualisation des listes d'espèces en fin d'année.



Aeshne affine (*Aeshna affinis*), nouvelle espèce de libellule
© D. Hémeray

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- 34 espèces ont été observées lors de l'étude des insectes des laisses de crue par J. Fleury, dont près de la moitié d'espèces nouvelles !
 - ⇒ On peut noter en particulier deux charançons : *Neophytobius muricatus*, première mention dans le département, et *Rhinoncus incospectus*, peu commun avec seulement 2 données dans le Loiret.
- La participation des naturalistes amateurs à l'inventaire de la faune et de la flore via Obs'45 favorise la découverte de nouvelles espèces (insectes notamment), ou signale le passage d'oiseaux peu fréquents, comme le Tadorne de Belon ou le Cisticole des joncs, non revus depuis plus de 10 ans.
- L'analyse des données du piège photographique confirme la présence régulière du Blaireau et du Chat forestier, espèces particulièrement discrètes.
- La sortie d'inventaire des insectes des roselières programmée en septembre avec la So.Mos a été annulée à cause de la pluie (voir CS23).
- La recherche de la Bréphode ligérienne (*Boudinotiana touranginii*), petit papillon endémique du Bassin de la Loire, a été reportée en 2025, à cause de niveaux de Loire trop élevés pour accéder aux Saules pourpres sur lesquels l'espèce se développe.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 75 %

Efficience : TB

CS33 Inventaire des bryophytes et des lichens

Objectif de l'opération : Mieux connaître les cortèges de bryophytes et de lichens présents dans la réserve naturelle.

Opération non programmée en 2024.

OO6.2 Connaître la dynamique des espèces invasives et suivre les actions réalisées

CS34 Cartographie et suivi des chantiers de lutte contre les espèces invasives herbacées ou ligneuses

Objectif de l'opération : conserver l'historique des actions de lutte contre les espèces invasives dans les différents habitats et mesurer l'efficacité des actions réalisées.

Résumé des interventions réalisées :

- Les chantiers de lutte contre les espèces invasives réalisées dans le cadre des opérations IP sont répertoriés dans un tableau, et les secteurs concernés sont cartographiés.
- ⇒ Date, espèce concernée, lieu, technique utilisée, temps passé, et si possible, quantification de l'intervention (surface, nombre de pieds, densité...).

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Des actions ont été menées sur les espèces invasives prioritaires identifiées dans le plan de gestion de la réserve : Erable negundo, Ailante glanduleux et Renouées asiatiques. Des actions ciblant d'autres espèces, telles que Raisin d'Amérique ou Lilas (espèce horticole se comportant comme une invasive), ont également été conduites.
- ⇒ Le document de suivi des chantiers a été complété et la cartographie des actions et des stations d'invasive actualisée autant que de besoin.
- ⇒ Cet outil est indispensable pour avoir une vision d'ensemble du travail réalisé pour lutter contre les espèces invasives et tenter de mesurer les effets des moyens mis en œuvre pour leur gestion.

Cette opération est actualisée en temps réel toute l'année, et se prolonge sur la durée du plan de gestion.



Chantier d'arrachage de Renouées du Japon © E. Courgeon

Evaluation de l'opération :

Réalisation : **100%** Efficience : **TB**

OO6.3 Enregistrer et gérer les données acquises sur le territoire de la réserve

CS35 Saisie et exploitation des observations naturalistes dans la base de données

Objectif de l'opération : saisir les données collectées, mettre à jour la connaissance de la faune et de la flore de la réserve et conserver l'historique des observations, extraire des données pour des partenaires ou pour le suivi de l'évolution des espèces.

Résumé des interventions réalisées :

- Saisie dans Obs'45 des données issues des actions du plan de gestion, collectées par l'équipe de la réserve, par les partenaires ou les prestataires.
- Extractions des observations issues de l'activité de la réserve et des observations saisies par les naturalistes amateurs, pour le travail sur le compte-rendu d'activité ou les sollicitations pour connaître la biodiversité de certains sites.

- Transmission des données à la DREAL Centre-Val de Loire, comme le stipule la convention financière pour la gestion de la réserve, pour la remontée vers le SINP.

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Toutes les observations collectées au cours de l'année 2024 ont été saisies dans Obs45, soit un total de 4054 données, de 766 taxons différents (espèces ou genres).
 - ⇒ Près de 80% des données saisies proviennent d'actions mises en œuvre dans le cadre du plan de gestion, ou de données transmises par des partenaires. Les 20% restant proviennent des observations des naturalistes amateurs.
- 92 nouvelles espèces de faune et de flore viennent enrichir l'inventaire de la biodiversité de la réserve naturelle.
 - ⇒ 40 espèces de Lépidoptères, notamment des papillons de nuit (voir CS5).
 - ⇒ 19 espèces de Coléoptères, la plupart provenant de l'étude des laisses de crues de J. Fleury (voir CS32).
 - ⇒ 9 espèces ou genres de fourmis, espèces méconnues dans la réserve, grâce aux prospections d'un bénévole de LNE.
 - ⇒ 4 espèces de plantes, dont 2 indigènes : une orchidée, la Platanthère à fleurs verdâtres (*Platanthera chlorantha*) et *Nitella mucronata*, une plante aquatique.
- La poursuite du transfert des données de SERENA vers Obs'45 n'a pas pu être possible en 2024, mais un rattrapage est prévu au premier semestre 2025.
- Toutes les données sont transmises annuellement à la DREAL Centre-Val de Loire, pour une remontée au niveau national.



Fourmi du genre *Tetramorium* © R. Hémeray

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 75 %

Efficience : B

OO6.4 Développer des actions spécifiques pour étudier les effets du changement climatique

CS36 Participation à des actions ou des programmes pour mieux comprendre localement les effets du changement climatique

Objectif de l'opération : apporter une contribution concrète pour mesurer localement les effets du changement climatique sur la biodiversité de la réserve, en lien avec des programmes à différentes échelles de territoire.

Résumé des interventions réalisées :

- Participation à un séminaire de deux jours proposé par la DREAL Centre-Val de Loire autour de la démarche Life Natur'Adapt et l'expérience du Conservatoire d'Espaces Naturels du Centre-Val de Loire, avec la participation de RNF.
 - ⇒ Une journée pour découvrir le site de Guilly, à l'amont d'Orléans, et une seconde journée en salle, pour détailler la démarche et échanger sur les possibilités de la mettre en place dans la gestion de l'espace protégé : diagnostic de vulnérabilité et d'opportunités, plan d'adaptation au changement climatique.



Découverte d'un site CEN et de la démarche Natur'Adapt © D. Hémeray

- Approfondissement de la thématique pour préparer les formations proposées aux hauts-fonctionnaires (voir PA5).

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Le travail mené par le CEN confirme la nécessité d'intégrer les approches liées au changement climatique dans la gestion des milieux naturels prioritaires.
- RNF a développé de nombreux outils, notamment le « Guide Natur'Adapt », dont un exemplaire nous a été remis à l'issue des deux journées de séminaire.
 - ⇒ Le sujet reste complexe et confirme la nécessité d'un travail spécifique avec l'embauche d'une personne sur plusieurs mois (stagiaires ou CDD).
 - ⇒ La démarche de réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité pourrait être menée en début de 2^e partie du plan de gestion 2023-2032, pour une meilleure prise en compte de cette problématique.
- Le gestionnaire de la réserve reste attentif aux différentes opportunités pour s'informer et participer aux actualités du réseau qui pourraient enrichir la connaissance, à la fois des enjeux biologiques, mais aussi méthodologiques, face au changement climatique.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 %

Efficience : TB



Petit Sphinx de la vigne lors d'une soirée d'inventaire des papillons de nuit © R. Hémeray

OLT 7 Assurer un fonctionnement optimal de la réserve naturelle

OO7.1 : Organiser la gestion administrative et financière de la réserve, mettre en œuvre et évaluer le plan de gestion

MS14 Montage et suivi administratif et financier des opérations

Opération reconduite chaque année – non évaluée

MS15 Bilan annuel d'activité et évaluation des opérations

Opération reconduite chaque année – non évaluée

MS16 Evaluation quinquennale/décennale du plan de gestion

Opération reconduite chaque année – non évaluée

MS17 Instruction des demandes d'autorisations

Opération reconduite chaque année – non évaluée

MS18 Suivi photographique des actions du plan de gestion et de l'évolution du territoire

Objectif de l'opération : conserver la mémoire des actions réalisées, de l'évolution du territoire ou des événements exceptionnels.

Résumé des interventions réalisées :

- Des photographies sont prises tout au long de l'année lors de la mise en œuvre des différentes opérations du plan de gestion. Les faits nouveaux (aménagement, infractions, chutes d'arbres...) sont également photographiés.
 - ⇒ Les photos sont triées et légendées, pour intégrer la photothèque de Loiret Nature Environnement.
 - ⇒ Les photos permettent de conserver un historique de certains chantiers (avant-après) ou des événements marquants de l'année (travaux, signature de convention...).
 - ⇒ Les fichiers permettent ensuite d'illustrer le rapport d'activité et de valoriser les actions réalisées dans la réserve auprès des partenaires, dans le réseau des réserves naturelles de France ou lors de réunions thématiques.



Travaux de restauration d'une cale de mise à l'eau à La Chapelle-Saint-Mesmin © D. Hémeray

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Les activités marquantes de l'année ont été photographiées. Les interventions sur le patrimoine naturel (chantiers) font systématiquement l'objet de photos avant/après.
- L'archivage des photographies est indispensable pour le suivi de l'activité de la réserve naturelle, mais le temps de traitement des images avant intégration des images est chronophage.
 - ⇒ Une partie des photographies de 2024 a été intégrée à la photothèque de LNE, gérée par des bénévoles. Cet archivage sera poursuivi en 2025 et pendant la durée du plan de gestion.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : **75 %** Efficience : **TB**

OO7.2 Optimiser la gouvernance de la réserve naturelle

MS19 Préparation et animation des réunions du Comité consultatif et du Conseil scientifique

Opération reconduite chaque année – non évaluée (voir introduction de ce rapport d'activité).

MS20 Participation au fonctionnement de l'association gestionnaire

Opération reconduite chaque année – non évaluée

OO7.3 Participer aux différents réseaux d'acteurs pour favoriser les échanges d'expériences et optimiser la gestion

MS21 Participation au Congrès de RNF et aux groupes de travail du réseau des réserves naturelles de France

Objectif de l'opération : Contribuer aux échanges dans le réseau des réserves naturelles de France, au sein du réseau RNF ou entre gestionnaires.

Résumé des interventions réalisées :

- Participation au Congrès de Réserves Naturelles de France à Seignosse (Landes), sur le thème « 10%, la nature prend sa part », en référence à l'objectif de 10% du territoire national classé en protection forte fixé par l'Etat d'ici 2030 : réflexion en plénière, ateliers, sorties sur le terrain...
- Participation à une réunion en visio-conférence de l'atelier « personnel et professionnalisation » de RNF : présentation et échanges sur des outils de prise de note des infractions et la coordination avec d'autres services de police pour l'organisation des tournées de surveillance dans les réserves.
- Participation à deux journées de rassemblement des réserves naturelles de Région Centre-Val de Loire en Brenne, à l'initiative de la DREAL et de la Région.
 - ⇒ Échanges en salle sur les actualités des territoires, la Stratégie Nationale pour les Aires Protégées portée par l'Etat, les financements. Présentation aux autres participants de la mission de police dans la réserve naturelle de Saint-Mesmin, et les liens avec le Parquet.
 - ⇒ Journée de terrain sur la thématique de la gestion des zones humides et du changement climatique.
- Nombreux échanges avec la chargée de mission Forêt de RNF pour préparer la mise en place du protocole de suivi de la forêt alluviale prévu en 2025 (voir CS6).
- Réponses à des sollicitations du réseau, enquêtes, retours d'expérience....



Visite de terrain lors des rencontres des réserves de région Centre
© D. Hémeray

Coûts de gestion :

Description de l'opération	Coût	Type de dépense	Financement
Adhésion LNE personne morale	400 €	facture RNF	autofinancement
Adhésion personnes physiques (personnel de l'équipe de la réserve)	75 €	facture RNF	autofinancement

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- La première rencontre des réserves de région Centre (réserves régionales et réserves nationales) a été riche et a permis aux acteurs régionaux de mieux se connaître et d'échanger sur des problématiques communes à certains territoires.
- L'équipe participe autant que possible à la vie du réseau des réserves naturelles de France, pour s'enrichir des expériences des autres et partager les résultats des actions menées à Saint-Mesmin.

- ⇒ Le suivi de l'actualité pour la mission de police est indispensable, avec des évolutions importantes à venir (PV électronique notamment), qui n'ont pas abouti en 2024.
- ⇒ La participation au Congrès et aux réunions liées aux opérations de gestion prévues sur notre territoire apportent des points de vue complémentaires, facilitent la mise en œuvre d'actions nouvelles et le travail autour de protocoles communs, nécessaires pour mesurer les évolutions à l'échelle nationale, particulièrement avec le changement climatique en cours.
- ⇒ L'équilibre entre le temps à investir dans la vie du réseau et la gestion du quotidien n'est pas toujours aisé. L'équipe est attentive aux opportunités ayant une application directe dans la vie de la réserve, mais tient aussi à valoriser son action auprès des collègues qui pourraient avoir besoin de notre retour d'expériences.
- ⇒ Le projet d'atelier « Milieux alluviaux », composé de réserves fluviales, n'a pas vu le jour en 2024 mais pourrait se concrétiser en 2025.
- Cette opération est prévue sur toute la durée du plan de gestion et sera reconduite en 2025.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 %

Efficience : TB

MS22 Participation à d'autres réseaux d'acteurs

Objectif de l'opération : Valoriser les expériences réussies et intégrer celles d'autres partenaires dans une logique de travail en réseau

Résumé des interventions réalisées :

- Participation à une réunion en Préfecture dans le cadre du projet de création d'une nouvelle réserve naturelle fluviale dans le département du Loiret, en amont d'Orléans.
 - ⇒ Présentation du contexte de la réserve naturelle de Saint-Mesmin, sa gouvernance, les partenariats et la mission de police de la nature.
- Participation, avec de nombreux acteurs régionaux, à deux réunions organisées par la DREAL Centre-Val de Loire sur le Plan d'Action Territorial 2025-2025 issu de la Stratégie Nationale pour les Aires Protégées.
- Accueil d'une réunion de l'Observatoire Photographique Participatif de la Mission Val de Loire.
 - ⇒ Présentation de la démarche à des adhérents de LNE par un photographe travaillant pour la Mission Val de Loire.
 - ⇒ Discussions sur les points photographiques situés dans la réserve ou aux abords et répartition entre les participants pour les reconductions futures (un passage par an au minimum).
 - ⇒ Sortie sur le terrain pour voir les conditions de réalisation des prises de vue pour qu'elles puissent intégrer l'Observatoire Photographique Participatif.
- Participation à la présentation par le GRAINE Centre-Val de Loire et l'OFB du dispositif « Aires terrestres éducatives », et réflexion sur les possibilités de création avec une école des communes de la réserve naturelle.
 - ⇒ Propositions envoyées à des établissements scolaires, mais pas de concrétisation.



Formation de bénévoles pour l'Observatoire photo des paysages de la Mission Val de Loire © D. Hémeray

Coûts de gestion : /

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- La réflexion avec les acteurs régionaux sur les démarches de protection des espaces naturels est l'occasion de valoriser certaines actions réalisées sur le territoire de la réserve naturelle de Saint-Mesmin.
- Le travail avec la Mission Val de Loire complète le dispositif de suivi des paysages de la réserve naturelle (opération CS25) et mobilise des adhérents pour rendre ce suivi interactif.
 - ⇒ Ce projet participe au maintien de liens avec le personnel de la Mission Val de Loire et implique la réserve naturelle dans la vie de ce vaste territoire classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

- L'équipe de la réserve reste attentive aux opportunités de nouer des partenariats, notamment sur les thématiques de recherche scientifique.
- ⇒ Cette opération sera poursuivie en 2025.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : 100 % Efficience : TB

OO7.4 : Favoriser la cohésion d'équipe, former et gérer le personnel

MS23 Management, organisation et participation aux réunions d'équipe (réserve et LNE)

Opération reconduite chaque année - non évaluée.

MS24 Formation du personnel

Résumé des interventions réalisées et perspectives :

- L'animatrice a suivi la formation « travailler sa posture corporelle et vocale face à un public ».
- Toute l'équipe de LNE a suivi une demi-journée de recyclage aux premiers secours (formation PSC).
- Certaines formations demandées par le garde pour compléter sa formation sur le volet police ou sur le maniement des engins thermiques en sécurité n'ont pu aboutir, à cause d'annulations ou de préalables à l'inscription trop contraignants.
- ⇒ Certaines formations seront redemandées en 2025. Des rapprochements avec des partenaires sont envisagés pour les formations techniques.

La formation professionnelle est essentielle pour conserver un bon niveau de technicité et développer de nouvelles compétences pour mettre en œuvre les actions du plan de gestion.

Coûts de gestion :

Les frais de formations ont été intégrés au budget de fonctionnement de LNE et n'apparaissent pas dans le budget de la réserve naturelle.

Evaluation de l'opération :

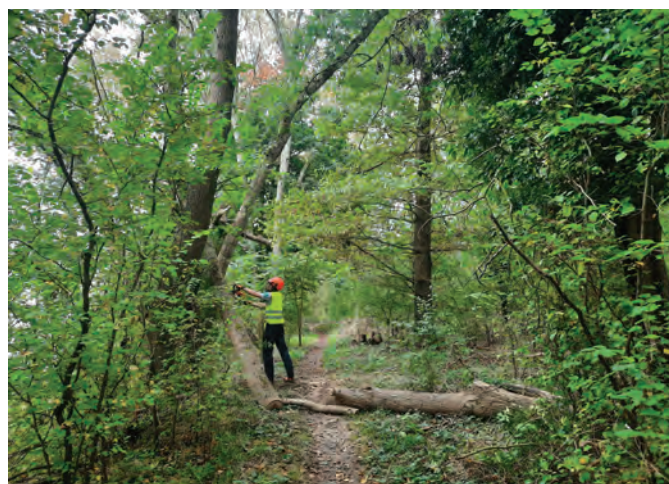
Réalisation : 50 % Efficience : B

OO7.5 : Gérer et entretenir le matériel

MS25 Achat, entretien et réparation du matériel

Résumé des interventions réalisées :

- Il n'y a pas eu d'investissement dans du nouveau matériel en 2024 : achat de petit matériel pédagogique, quincaillerie pour un projet de renforcement des panneaux du sentier pédagogique de la Croix de Micy, renouvellement de la signalétique (voir CI2), achat de vestes de terrain pour les agents de la réserve et d'un pantalon de sécurité...
- Le matériel thermique a fait l'objet d'entretien et de révisions, notamment la faucheuse, pour l'entretien de la végétation sur les sentiers, et la débroussailluse portative, qui n'avait pas servi depuis plusieurs années.



Sécurisation d'un sentier à la tronçonneuse après une chute d'arbre © A. Samela

Coûts de gestion : Les dépenses pour cette opération sont ventilées dans le budget dans les postes 60-Achats « fourniture d'entretien et de petit équipement » et « autres petits matériels » et 61-Services extérieurs « Entretien et réparations ».

Résultats obtenus, difficultés éventuelles et perspectives :

- Le matériel thermique (faucheuse, débroussailleuse, tronçonneuse) a été bien entretenu, ce qui permet la mise en œuvre d'actions de gestion de façon efficace et en toute sécurité.
- Les petits achats sont effectués au fur et à mesure des besoins, dans un souci d'économie. L'aide de bénévoles, notamment pour l'entretien et la réparation de certains outils ou équipements, permet de faire des économies substantielles.
- Les dépenses pour cette opération sont étroitement liées aux marges de manœuvre budgétaire, différentes chaque année selon les montants des subventions allouées et les prestations confiées, pour mettre en œuvre certaines opérations du plan de gestion.
⇒ L'équilibre des dépenses prioritaires est donc à réévaluer chaque année.

Evaluation de l'opération :

Réalisation : **100%** Efficience : **TB**



Journée des réserves naturelles de région Centre-Val de Loire



Réserve Naturelle SAINT-MESMIN



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Annexe hydraulique de la Croix de Micy - Crédit photo : T. Vaisy

Partenaires financiers :

